

TEBBOUNE À ANKARA

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE PARTENARIAT STRATÉGIQUE

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8486 JEUDI 7 MAI 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

BLOCUS CONTRE CUBA

L'alerte de l'ambassadeur à Alger

Page 10

8 MAI 1945

LE SANG DE LA RUPTURE ET L'AUBE D'UNE NATION

Le 8 mai 1945 restera à jamais gravé dans la mémoire universelle comme le jour où l'humanité a triomphé de la barbarie nazie. Mais pour l'Algérie, ce jour de lumière fut celui d'une plongée brutale dans les ténèbres. Tandis que les cloches de la victoire sonnaient à Paris, Londres et Moscou, un silence de mort s'abattait sur Sétif, Guelma et Kherrata. Ce n'était pas seulement une « répression disproportionnée », comme tentent encore de le murmurer certains révisionnistes nostalgiques de l'ordre colonial. C'était un crime d'État méthodique, un massacre à huis clos qui allait sceller, dans le sang des innocents, le divorce définitif entre un peuple et son oppresseur.

Lire notre dossier en pages 2 à 8



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

1945 - 1954

De l'écho des larmes au fracas des armes

Un drapeau brandi par un scout, une balle assassine, et le destin d'un peuple qui bascule. Le 8 mai 1945 reste à jamais la blessure fondatrice du nationalisme algérien moderne. En noyant dans le sang les aspirations légitimes d'un peuple qui avait aidé à libérer l'Europe, le système colonial a lui-même scellé sa condamnation. Retour sur une tragédie devenue le socle de la conscience révolutionnaire.



La lutte pacifique est abandonnée, la conscience populaire se radicalise et dix ans plus tard, la révolution de libération nationale est déclenchée. Chaque balle tirée pour l'indépendance est un écho à ce funeste jour où un jeune scout, portant le drapeau national, a été fauché à la fleur de l'âge par une balle assassine coloniale.
Le 8 mai 1945 devait être un jour de victoire universelle. Dans toute l'Europe, les cloches sonnent, les foules dansent dans les rues, l'Allemagne nazie vient de capituler, mettant fin à six années de guerre dévastatrice. En Algérie, colonie française depuis plus d'un siècle, les espoirs sont tout aussi grands. Les anciens combattants d'origine algérienne rentrent chez eux, persuadés que leur engagement dans les armées françaises contre le fascisme leur ouvrira enfin les portes de l'égalité et de la citoyenneté.
Mais très vite, la réalité rattrape les illusions. La société coloniale demeure figée dans ses injustices. L'inégalité structurelle entre colons et colonisés reste totale. Les réformes promises ne viennent pas. Les Algériens sont encore privés de droits fondamentaux, relégués au rang de sujets, non de citoyens. L'amertume grandit.
Le 8 mai, des milliers d'Algériens descendent dans les rues de plusieurs villes pour manifester leur joie mais aussi exprimer leur aspiration à la liberté. A Sétif, Guelma, Kherrata, les cortèges s'organisent, portés par des jeunes, des scouts, des anciens soldats. Les slogans appellent à la fin de la colonisation, à l'instauration d'un Etat algérien libre. Des drapeaux algériens sont brandis, symbole encore interdit mais porteur d'un message, celui d'une Algérie libre, digne et respectée. Le ton est pacifique, les jeunes marchent avec espoir.

UN CRIME D'ETAT MÉTHODIQUE ET PRÉMÉDITÉ

Mais la réponse coloniale est brutale. A Sétif, un policier tire sur un adolescent qui brandissait le drapeau national. Ce geste déclenche une vague de colère, suivie d'une répression d'une ampleur inédite. L'armée française est déployée, appuyée par des milices de colons, pour mener ce que l'administration appelle cyniquement une « opération de rétablissement de l'ordre ». C'est le signal d'une répression sans précédent. Des milices de colons, appuyées par l'armée, lancent une véritable opération d'extermination, dont la brutalité de la réaction coloniale choque par sa démesure.
Ce qui suit n'est pas une simple réponse sécuritaire, c'est un massacre systématique, une véritable punition collective. Pendant plusieurs semaines, des villages sont encerclés, bombardés, incendiés. Les habitants sont exécutés, les femmes violées, les enfants tués, les cadavres jetés dans les oueds ou brûlés dans des fours à chaux. Un nombre incalculable d'hommes sont arrêtés, torturés, condamnés à mort ou à la prison sans procès équitable.
Le bilan exact reste difficile à établir. Les chiffres officiels avancés par la France (quelques centaines de morts) sont rapidement contestés. Aujourd'hui, la plupart des historiens s'accordent sur un nombre de victimes situé entre 20 000 et 45 000 Algériens, en majorité des civils. Ce chiffre ne dit pas tout. Il ne reflète ni la terreur instaurée, ni les milliers de familles détruites, ni les blessures profondes infligées à l'âme d'un peuple. Au-delà des chiffres, c'est la violence structurelle du colonialisme qui s'exprime dans toute sa cruauté. La répression du 8 mai n'est pas une bavure. Elle s'inscrit dans une logique de domination fondée sur la peur et la force. Il s'agit pour la puissance coloniale de rappeler que toute remise en cause de son autorité sera écrasée dans le sang. Ils sont le fruit d'une volonté politique de mater tout germe d'émancipation. Un message est envoyé : tout Algérien qui contestera l'ordre établi sera éliminé sans pitié

UNE GÉNÉRATION MARQUÉE AU FER ROUGE

Au-delà de la tragédie humaine, ces massacres constituent une fracture profonde dans la conscience collective algérienne. La génération qui a vécu le 8 mai 1945, celle des jeunes militants, des enfants qui ont vu mourir leurs parents, des familles décimées ne sera plus jamais la même. Les rescapés ne peuvent oublier. Les témoins silencieux deviennent des militants. La douleur se mue en rage, la mémoire en engagement. La jeunesse, en particulier, comprend que la voie du dialogue est une impasse. Les pétitions n'ont rien changé.
Les slogans ont été écrasés par les mitraillettes. Le droit ne protège pas le colonisé, et la République française, pourtant victorieuse contre le nazisme, nie toujours l'humanité de l'Algérien. Le traumatisme de 1945 devient un socle idéologique et affectif pour ceux qui, dix ans plus tard, prendront les armes. Car les futures figures du FLN, les maquisards, les fidayine, portent en eux cette mémoire. Pour beaucoup d'entre eux, la décision de combattre naît ce jour-là. Même si le 8 mai 1945 n'est pas l'origine du nationalisme, il en est l'acte fondateur armé.
Durant les dix années qui suivent les massacres, la France coloniale poursuit sa politique de déni et de domination. Le MTLD, malgré ses efforts pour organiser le combat politique, se heurte à une répression constante. Les leaders sont surveillés, emprisonnés, parfois contraints à l'exil. L'UDMA de Ferhat Abbas tente une approche modérée, dans l'espoir d'obtenir une évolution du statut de l'Algérie. Mais ces tentatives échouent les unes après les autres. En réalité, le système colonial se durcit. La représentation politique reste verrouillée. Les Algériens, bien que écrasants en nombre, demeurent minoritaires dans toutes les instances de pouvoir.
L'accès à l'éducation, au logement, à la propriété et aux soins demeure profondément inégalitaire. La société algérienne, étouffée, marginalisée, se radicalise. Dans les cafés, les cellules politiques clandestines, les lycées, une nouvelle conscience s'organise. Par conséquent, le mot d'ordre n'est plus « Réformer le système », mais bien « Briser le joug colonial ».
En 1954, l'échec des solutions politiques est devenu évident. C'est dans ce contexte que naît le Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA), regroupant de jeunes militants déterminés à rompre avec les hésitations de leurs aînés. Ils fondent le Front de libération nationale (FLN) et choisissent délibérément la voie de l'insurrection. Face à l'échec de la lutte pacifique, il était devenu impératif de prendre les armes. Les historiens ont démontré, à travers le recueil de nombreux témoignages, que cette décision n'était pas née d'une passion soudaine pour la violence. Elle est l'aboutissement logique d'une décennie d'injustice et de mépris des aspirations légitimes du peuple.

1ER NOVEMBRE 1954, UNE PREMIÈRE BALLE POUR LES SACRIFIÉS DE 1945

Le 1er novembre 1954, la lutte armée est officiellement lancée. Les premières opérations visent des cibles militaires et symboliques. Ce n'est pas un baroud d'honneur mais le début d'une guerre totale. Une guerre pensée, structurée, nourrie par une décennie de souffrance, et surtout par le souvenir brûlant des massacres de 1945. Car pour les combattants du FLN, chaque balle tirée est un écho du silence du monde face au génocide de Sétif, de Guelma, de Kherrata. Chaque action armée est un acte de mémoire, un hommage aux morts sans sépulture. Ce sont les morts de 1945 qui parlent à travers les armes de 1954.
Aujourd'hui encore, le 8 mai 1945 reste une date douloureuse mais fondatrice. Elle est commémorée, enseignée, portée par les récits de survivants, inscrite dans les manuels, évoquée dans les discours officiels. Mais au-delà du cérémonial, elle rappelle la nécessité de se souvenir pour comprendre.
Les massacres du 8 mai 1945 ont anéanti l'espoir d'une émancipation négociée. Ils ont semé les graines de la révolution, forgé la conscience nationale et précipité le passage à la lutte armée. Dix ans plus tard, les armes répondront au silence. Et c'est par la souffrance, le courage et la mémoire de ses martyrs que l'Algérie arrache son indépendance.
Comprendre pourquoi un peuple a choisi de se soulever ? Comprendre comment la violence coloniale a nourri la radicalisation ? Comprendre que le silence des puissances internationales face à ce crime de masse a aussi pesé dans la décision d'entrer en guerre. Il est important de prendre conscience que cette date n'est pas un simple épisode du passé. Il est une balise mémorielle, un avertissement contre l'oubli, une interpellation de l'histoire. Le sang versé à Sétif, Guelma et Kherrata n'a pas été inutile. Il a éveillé les consciences, brisé les illusions et pavé la voie vers une révolution inévitable. En refusant d'entendre la voix des peuples, le système colonial a précipité sa propre fin.
La lutte armée, loin d'être un choix idéologique, fut une nécessité historique. La guerre de libération déclenchée en 1954 est née de cette conviction, la dignité ne se négocie pas, elle se conquiert. Et cette conquête a commencé le jour où le rêve d'une liberté pacifique s'est noyé dans le sang du 8 mai 1945.
Aujourd'hui encore, dans un contexte où la patrie fait face à des attaques sournoises de toute part, la date du 8 mai demeure un appel à la vigilance, à la mémoire et à la justice. Elle rappelle à chaque génération que la liberté et la dignité sont toujours le fruit d'un combat perpétuel.

Sihem Bounabi

Un génocide qui hante l'histoire coloniale

Crimes contre l'humanité, fours crématoires et exécutions sommaires : le bilan des massacres du 8 mai 1945 reste une plaie ouverte. En dépit des preuves accablantes enfouies dans les archives, l'impunité demeure la règle pour les bourreaux d'hier. Entre répression militaire et terreur des milices de colons, ce pogrom à huis clos a transformé la quête d'indépendance en un sacrifice national que le temps ne pourra effacer.



Massacres où pratiquement toutes les armes furent utilisées, de la mitrailleuse aux grenades, aux bombes des canons tirées des navires ou larguées par l'aviation coloniale. Un massacre qui n'épargna ni enfants, ni femmes, ni village, ni dechra, ni même les quartiers arabes de certaines villes. Leur unique crime est d'avoir voulu la victoire des Alliés dans cette funeste guerre que des dizaines de milliers des leurs ont franchi la Méditerranée pour libérer la France occupée. Les Algériens sont sortis manifester et revendiquer pacifiquement une Algérie libre, souveraine et indépendante. En face, ils connaîtront une répression inouïe.

L'administration coloniale française, qui s'est débarrassée, grâce aux Alliés et tirailleurs algériens, du régime de Vichy et des nazis, a donné l'ordre de tirer en masse, de n'épargner personne parmi ceux qu'on appelait des indigènes et son armée a fait la sale besogne.

Pis encore, les milices armées et protégées des colons et pieds noirs ont semé la terreur parmi la population algérienne, partout, à Sétif, Kherrata et Guelma. Un massacre qui ne s'acheva pas en ce jour funeste, mais quis'est perpétué jusqu'au mois de juin et même en juillet. Ceux qui sont arrêtés ont subi d'atroces tortures et des sévices, certains ont été exécutés d'une balle dans le tête. Un nombre encore non déterminé d'Algériens tués ont été enterrés dans des charniers, avec pour seul linceul la chaux, alors que d'autres ont été brûlés et jetés dans des fours.

Le bilan est lourd : des dizaines de milliers de morts, des disparus dont on n'a jamais pu connaître le sort, des milliers de blessés, et un traumatisme profond qui finira par créer la rupture définitive avec l'Etat colonial français. Aucune enquête officielle n'a été lancée, aucune poursuite contre les auteurs de ce génocide, aucun procès digne de ce nom n'a été organisé. La violence était inouïe, la barbarie avait atteint des sommets, provoquant dans le monde un grand choc et une indignation totale. Des douars entiers ont été décimés, des villages incendiés et des familles brûlées vives. C'était une guerre généralisée contre des civils algériens non armés. Une guerre qui dépassa la simple opération de répression.

A ce jour, en France, c'est encore le déni, pourtant, un grand nombre de témoignages de victimes, des survivants, d'acteurs et de témoins ont relaté les faits. Des rapports administratifs enfouis dans les archives coloniales sont des preuves accablantes.

C'est pourquoi, ce 8 mai a été décrété par l'Algérie « Journée de la mémoire », pour rendre un vibrant hommage aux victimes de la barbarie coloniale, aux personnes assassinées par les hordes des colons, ancêtres des fans actuels de l'extrême droite et des nostalgiques de l'Algérie de Papa, dont les idées racistes et xénophobes sévissent toujours en France.

Mohamed K.

EDITO Le sang de la rupture et l'aube d'une nation

PAR KAMEL MANSARI

Le 8 mai 1945 restera à jamais gravé dans la mémoire universelle comme le jour où l'humanité a triomphé de la barbarie nazie. Mais pour l'Algérie, ce jour de lumière fut celui d'une plongée brutale dans les ténèbres. Tandis que les cloches de la victoire sonnaient à Paris, Londres et Moscou, un silence de mort s'abattait sur Sétif, Guelma et Kherrata. Ce n'était pas seulement une « répression disproportionnée », comme tentent encore de le murmurer certains révisionnistes nostalgiques de l'ordre colonial. C'était un crime d'État méthodique, un massacre à huis clos qui allait sceller, dans le sang des innocents, le divorce définitif entre un peuple et son oppresseur.

L'Algérie de 1945 n'était pas dans l'attente d'une aumône, mais d'un dû. Ses fils s'étaient battus sur les fronts d'Italie et de France, délogeant l'ennemi à Monte Cassino et Marseille pour une liberté qu'ils croyaient universelle. Ces tirailleurs, rentrés au pays avec l'espoir que leur sacrifice ouvrirait les portes de l'égalité et de la citoyenneté, ne trouvèrent qu'une société coloniale figée dans ses injustices structurelles et racistes. Comme le soulignait Ferhat Abbas, le peuple espérait que la France de la Résistance, ayant elle-même subi le joug de l'occupation hitlérienne, saisirait l'aspiration à la dignité des colonisés.

Mais la réalité fut tout autre. La France « libérée » ne voyait en l'Algérien qu'un sujet, jamais un citoyen. Le 8 mai, les manifestations étaient initialement pacifiques, portées par des jeunes, des scouts et des anciens soldats qui brandissaient des slogans appelant à la fin de la colonisation. Le drame commence par un emblème : un drapeau. À Sétif, un policier « perd la tête » — selon les termes du consul britannique de l'époque — et tire sur un jeune scout brandissant les couleurs algériennes. Ce geste ne fut pas une bavure isolée, mais l'étincelle d'une furie meurtrière préméditée par une administration impatiente de « rétablir l'ordre ».

UNE RÉPRESSION AU-DELÀ DE L'ENTENDEMENT

Ce qui suivit ne fut pas une opération sécuritaire, mais une véritable punition collective. Armée, milices de colons et même prisonniers de guerre allemands et italiens — ironiquement réarmés par la France pour mater ceux qui les avaient vaincus deux ans plus tôt — se livrèrent à une « chasse au faciès » d'une cruauté inouïe. Les archives diplomatiques britanniques, longtemps restées dans l'ombre, révèlent l'ampleur du désastre. Des villages entiers rasés par l'aviation et la marine, des femmes et des enfants passés à la baïonnette, et des cadavres jetés dans les oueds ou brûlés dans des fours à chaux pour effacer les traces du crime.

Le consul général britannique John Carvell notait avec sévérité que « les Français ne savent pas gérer les troubles indigènes » autrement que par l'extermination. Le bilan, estimé à 45 000 morts algériens, ne reflète que partiellement la terreur instaurée. L'objectif était clair celui d'adresser un message sanglant à tout Algérien qui oserait contester l'ordre établi. La République française, victorieuse du fascisme en Europe, utilisait les méthodes de ses anciens oppresseurs pour maintenir son empire en Afrique.

Pour la jeune génération de militants algériens de l'époque, ce mois de mai fut une « mutation psychologique » et politique. Hocine Aït Ahmed, alors jeune militant de 19 ans, décrit avec lucidité ce basculement dans ses mémoires. Pour lui et ses compagnons de lycée à Ben Aknoun, le 8 mai a agi comme un « lent révélateur ». Ils ont compris ce jour-là que la voie du dialogue était une impasse totale. Les pétitions n'avaient rien changé, et les slogans avaient été écrasés par les mitraillettes.

« LA FRANCE NE TE DONNERA RIEN »

Cette tragédie a brisé l'espoir d'une émancipation négociée. Elle a transformé des étudiants promis à de brillantes carrières en militants clandestins et en futurs chefs de guerre. En décidant d'interrompre leurs études pour se consacrer au « combat libérateur », ils ont inventé de nouvelles formes de lutte. Le 8 mai 1945 n'est peut-être pas l'origine chronologique du nationalisme algérien, mais il en est incontestablement l'acte fondateur armé. Il a forgé le socle idéologique de ceux qui, dix ans plus tard, prendront les armes au sein du CRUA puis du FLN.

La posture de cette période ne peut occulter le silence assourdissant de la « conscience universelle ». Les Alliés, pourtant garants de la Charte de l'Atlantique et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, détournèrent le regard. Ce silence international fut perçu par les Algériens comme une complicité tacite, renforçant l'idée que seule la force pourrait briser leurs chaînes. Comme l'avait prédit Messali Hadj à Ferhat Abbas : « La France ne te donnera rien... elle ne cédera qu'à la force. »

La lutte armée déclenchée le 1er novembre 1954 n'était pas un choix par passion pour la violence, mais une nécessité historique dictée par l'échec de toutes les solutions politiques modérées. Chaque balle tirée dans les Aurès dix ans plus tard était un écho aux cris étouffés de Sétif et de Kherrata. C'est par le sacrifice de ces martyrs que l'Algérie a appris que la dignité ne se négocie pas, elle se conquiert de haute lutte. Aujourd'hui encore, le 8 mai 1945 demeure une « balise mémorielle », un appel incessant à la vigilance. Dans un contexte où la patrie fait face à des tentatives de réécriture de l'histoire et à des attaques sournoises de la droite française revancharde héritière de l'OAS, cette date rappelle que la liberté est un combat perpétuel. L'histoire est un procès permanent, et les archives finissent toujours par exhumer la vérité, si amère soit-elle pour l'ancien oppresseur.

Se souvenir du 8 mai, ce n'est pas seulement commémorer une tragédie. C'est comprendre comment la violence coloniale a elle-même engendré la révolution qui l'a renversée. En refusant d'entendre la voix de la raison et de la justice en 1945, le système colonial a signé son propre arrêt de mort. Le sang versé n'a pas été inutile. Il a éveillé les consciences, brisé les illusions et pavé la voie vers l'indépendance. Pour les générations actuelles, ce souvenir doit servir de bouclier contre l'oubli et de moteur pour la construction d'une nation forte, souveraine et consciente de son passé héroïque. K. M.

Le traumatisme qui a forgé le destin révolutionnaire d'Aït Ahmed

À seulement 18 ans, Hocine Aït Ahmed vit le séisme de mai 1945 comme une «mutation psychologique» irréversible. Entre la ferveur militante du PPA et l'horreur de la répression coloniale, le futur chef de l'Organisation Spéciale voit ses certitudes se transformer en une volonté farouche d'indépendance. Retour sur un mois tragique qui l'a poussé à abandonner les bancs du lycée pour le combat libérateur.



Pour le jeune homme qui s'apprête à boucler, le 20 août 1945, son 19e printemps dans la «nuit coloniale» (dixit Ferhat Abbas), les évènements décisifs et cruciaux se bousculent sous ses yeux et dans son environnement à un rythme effréné. En mars 1945, «grâce à Ouali Bennaï», il assiste, à Alger, au congrès des Amis du Manifeste et de la liberté (AML), précise l'historien Ali Guenoun en rappelant, ici, un élément de biographie qui, souvent, échappe à la curiosité générale. «En avril 1945, écrit-il, la victoire des Alliés sur le nazisme et le fascisme n'était plus qu'une question de jours, mais nous, nous avions le sentiment d'être de nouveau piégés et encerclés par a guerre. Le parti préparait fiévreusement les manifestations du 1er mai».

Ce faisant, la Fête du Travail «pouvait être l'occasion historique de réaffirmer, à côté des revendications économiques et sociales, l'aspiration nationaliste».

A l'évidence, Hocine Aït Ahmed et ses camarades lycéens de Ben Aknoun (l'actuel lycée El Mokrani) souhaitent se joindre au «défilé pacifique» dans les rues d'Alger. «Nous en fîmes part à Ouali Bennaï qui nous en dissuada, préférant nous garder «en réserve»». Adolescent de 13 ans mais fort d'une «prise de conscience» précoce, il savait déjà – et il le souligne à grand trait dans ses Mémoires — qu'il vivait «dans un pays colonisé par la France» et ressentait «le pouvoir colonial comme un pouvoir étranger».

Le 1er mai à Alger, les manifestations «revêtirent un caractère massif». Deux cortèges s'ébranlent, l'un à partir de Belcourt et l'autre de la Casbah. Direction la Grande Poste et le Palais du Gouvernement général au cœur de l'ilot colonial. «Répondant à l'appel pacifique, Alger des profondeurs se leva comme un seul homme. La police intervint vigoureusement pour empêcher la jonction des deux cortèges». Ouali Bennaï est au rang des manifestants et au premier rang, rue d'Isly (Ben M'hidi). Il «avait l'arcade sourcilière fendue d'un coup de crosse», se rappelle Aït Ahmed. Au soir de cette journée, le militant senior rejoint le jeunot Hocine et ses camarades dans la cour du lycée de Ben Aknoun. Motif de sa visite nocturne : leur raconter au moyen d'un récit circonstancié la manifestation au cours de laquelle, outre des blessés, deux militants du PPA sont tombés sous les balles de la police coloniale : Abdelkader Ziar dont le nom jalonne – depuis l'indépendance — une avenue reliant Bab El Oued à Bologhine/Deux Moulins et Ghazal Belhaffaf, frère de Salima, la future épouse de Benyoucef Benkhedda.

Cette journée du 1er mai, écrit Hocine Aït Ahmed en empruntant au témoignage oculaire de son sénior, «est indissociable de la logique répressive comme de la dynamique révolutionnaire. Si le pouvoir colonial visait à terroriser l'opinion, il avait manqué son but. La politique du pire renforce toujours la communion affective. Dans ce cas précis, elle provoqua une véritable mutation psychologique et politique». Une semaine plus tard, le 8 mai 1945, à Sétif et dans d'autres contrées du Nord-Constantinois, l'Algérie va vivre ce que le successeur de Belouizdad à la tête de l'OS qualifiera d»'insurrection de 1871 à rebours».

Le dirigeant activiste du PPA s'en explique avec un récit aux allures de reportage in situ : «une vraie guerre s'abat sur les populations des Babors, région qui avait vu l'un des derniers soubresauts de la résistance algérienne. A Kherrata et près de Sétif, des villages entiers sont rasés par l'aviation et la marine.

Dans de nombreuses villes du Constantinois, notamment à Guelma, les forces militaires et les milices conjuguent leurs efforts dans une vaste et impitoyable chasse au faciès». Et l'auteur de «Mémoires d'un combattant» d'enchaîner dans son témoignage avec le recul du temps et à trente-huit ans de distance : «Près de deux mois s'écoulèrent avant que nous connaissions toute l'étendue de la répression», une débauche de violence inouïe qui a provoqué une «boucherie insensée».

LES LEADERS POLITIQUES, ET RELIGIEUX INCARCÉRÉS

En tenant, via ses Mémoires, à léguer pour la postérité de la mémoire collective et de l'histoire un témoignage sur les évènements, Aït Ahmed voulait rappeler à quel point la France coloniale était décidée à en découdre avec des Algériens désireux de porter pacifiquement leurs revendications. «Il ne faut pas se demander comment ces événements de mai 1945 ont pu se produire mais, au contraire, comment auraient-ils pu ne pas se produire ?».

Le décor répressif était déjà planté bien avant l'enchaînement des évènements. Les journées tragiques de mai «avaient été précédés, dès les lendemains du congrès des AML, d'une campagne d'hystérie totalitaire, d'appels à la répression prenant la forme d'appels au meurtre (…) On opère des milliers d'arrestations à travers tout le pays, en commençant évidemment par les leaders : Ferhat Abbas et le cheikh Bachir el-Ibrahimi sont jetés en prison. Messali, lui, avait déjà été déporté en Afrique équatoriale à la fin avril». Le jour même de la Victoire, «les aspirations des Algériens ont été noyées dans un bain de sang, et ce dans l'indifférence totale des alliés, de l'»opinion mondiale» et de la «conscience universelle»».

En vérité, le militant fougueux de 19 ans n'est pas surpris outremesure par cet épisode sanglant, le énième du genre depuis 115 ans. Loin d'être nouvelle, «cette guerre politique et psychologique (…) n'avait jamais cessé depuis les débuts de la domination coloniale en 1830». A la veille de gravir les échelons au sein des instances dirigeantes du PPA et de se voir confier des responsabilités lourdes, le jeune Hocine Aït Ahmed se livre à une première lecture à chaud de ce que l'Algérie et les Algériens viennent de vivre tout au long du mois sanglant. Plus rien ne sera comme avant ! Tel est le sentiment qui l'animait au sortir de cette Seconde Guerre mondiale, un sentiment, au demeurant, partagé par l'ensemble de ses pairs dirigeants du mouvement national. Ce sentiment en guise conclusion, il le remettra en perspective à l'heure de rédiger ce qui n'était que le tome 1 d'un exercice de Mémoires non achevé. Le combattant en herbe de 1945 nourri déjà à «l'esprit d'indépendance» dira, à l'aube des années quatre-vingt, ce que les historiens souligneront quelques années plus tard dans une moisson de livres et de travaux sur les journées sanglantes du Nord-Constantinois et des autres contrées du pays. «La tragédie de Sétif, en traumatisant la conscience populaire, agira comme un lent révélateur. Une ligne de force émerge, qui va désormais guider et développer le sentiment national.

Le cœur des Algériens et des Algériennes s'emplit de colère et d'indignation (…) Le recours à la lutte armée entre dans la catégorie des possibles (…) Au lendemain de l'insurrection éteinte avant d'avoir commencé, nous autres, lycéens, sommes incapables de faire cette analyse, mais nous pouvons pressentir une certaine solidarité significative». Onze ans avant la grève des étudiants algériens du 19 mai 1956 et l'appel mémorable – «avec un diplôme en plus, nous ne ferons pas de meilleurs cadavres» –, un étudiant-militant promis à des études réussies s'est décidé à tourner le dos à la vie du campus. Le «mois tragique» et la «semaine historique» l'ont poussé à trancher. Et irrémédiablement.

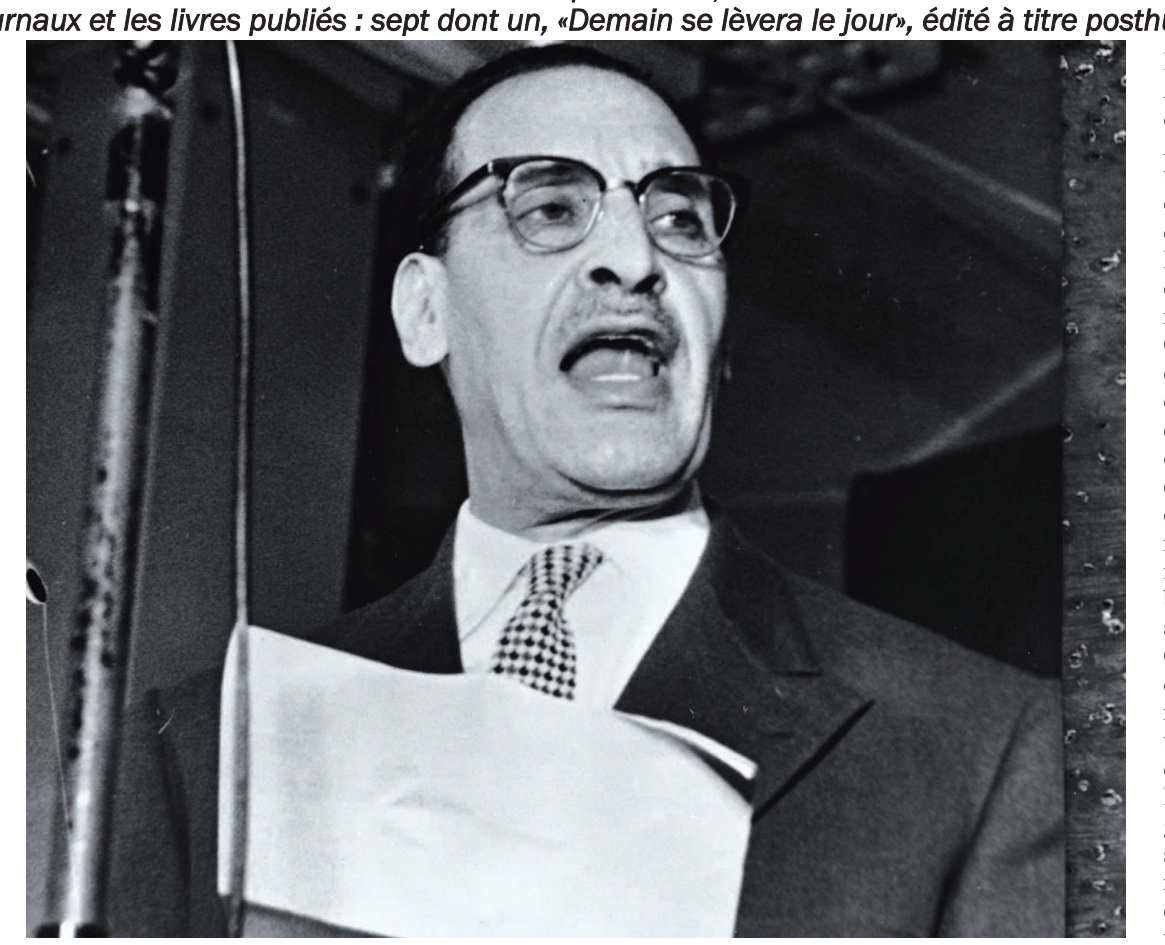
«En décrochant la première partie du bac, j'ai donné involontairement un faux espoir à mes parents, car avec Laïmèche, Ould Hamouda et Oussedik, nous avions décidé de toute façon décidé d'interrompre nos études. Nous nous trouvions devant quelque chose d'autrement exaltant et concret : le combat libérateur, qui force l'homme à composer avec le réel, à inventer des angles d'attaque. Mai 1945 avait ouvert une nouvelle étape historique à laquelle devaient correspondre des formes de lutte et d'organisation neuves»

Armés par l'administration coloniale française pour lui r prêter main-forte dans la répression durant du 1er au 11 mai 1945, des prisonniers de guerre italiens et allemands internés dans la région de Sétif et Kherrata notamment retrouvent leur emploi, tuent femmes et enfants à la baïonnette, prennent leur revanche sur les tirailleurs algériens qui les avaient délogés de la bataille de Cassino en Italie en 1943.

Slimane Ould Brahim

Le réquisitoire implacable de Ferhat Abbas contre la «Nuit coloniale»

De la prison de Lambèse à la présidence du GPRA, Ferhat Abbas a marqué l'histoire par la pertinence de ses écrits. En revenant sur les massacres de Sétif et de Guelma, il livre un témoignage dépouillé de haine mais chargé de vérité. Entre la trahison des idéaux de la Résistance française et la «chasse à l'Arabe» orchestrée par les milices, Abbas décortique le mécanisme d'un crime d'État qui a rendu la lutte armée inéluctable. En attestent les discours prononcés, les éditoriaux et articles destinés à la presse du parti ou d'autres journaux et les livres publiés : sept dont un, «Demain se lèvera le jour», édité à titre posthume en 2010.



De tous ses textes, un s'attarde longuement sur les évènements du 8 mai 1945 : «La Nuit coloniale» (Julliard), livre sorti en librairie en août 1962 alors que l'Algérie, indépendante depuis quelques semaines, était en butte à la crise de l'été 1962. Quatrième texte de Abbas après «Le Jeune algérien» (Jeune Parque 1931), «Manifeste du Peuple algérien» (Libération 1943), «J'accuse l'Europe» (Libération 1944), «La Nuit coloniale» a ceci de singulier qu'il résonne comme un procès implacable contre la France coloniale.

Texte long de 233 pages, il a été achevé en septembre 1960, An VI de la Révolution algérienne pour paraphraser le sous-titre d'un titre cher à Frantz Fanon. Ferhat Abbas n'a pas cru devoir l'éditer à l'époque, soucieux, ce faisant, de se consacrer exclusivement à ses responsabilités cruciales à la tête du deuxième GPRA 18 janvier 1960-9 août 1961). Il avait apporté la touche finale au manuscrit en rédigeant l'introduction et la note au lecteur le 6 avril 1962, une vingtaine de jours après la signature des accords d'Evian (19 mars 1962) et l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le lendemain à midi.

Responsabilité organique à la tête des AML oblige, Ferhat Abbas était en mars 1945 de fait le leader du mouvement national. Libéré au printemps 1943 de la prison de Lambèse, le chef du PPA, Messali Hadj, était en résidence surveillée à Boghari, puis à Ksar Chellala. C'est là où Abbas lui a rendu visite à deux reprises et a échangé avec lui. «Messali approuvait mon action, mais en faisait certaines réserves. Il me fit confiance, sans toutefois engager sa responsabilité ; il comprenait très bien qu'il «fallait faire quelque chose».

Cependant, me dit-il, «si je te fais confiance pour la réalisation d'une République algérienne associée à la France, par contre, je ne fais pas du tout confiance à la France. La France ne te donnera rien. Elle ne cédera qu'à la force et ne donnera que ce qu'on lui arrachera».

«Personnellement, j'avais confiance, écrit le pharmacien de Sétif en justifiant à postériori le sens de sa visite au gouvernement général le jour de la célébration de la fin de la guerre. La France issue de la résistance ne pouvait pas nous abandonner. Aux yeux de beaucoup d'amis, il était impensable que le peuple français, qui avait subi durant quatre longues années la domination hitlérienne, ne fît pas droit à nos légitimes aspirations». L'occupation «avait préparé la France à recevoir des idées nouvelles. Je n'ignorais pas les difficultés et les résistances qu'il nous fallait vaincre – toujours les mêmes d'ailleurs.

Pour cela, la mobilisation des masses était nécessaire. La chose me paraissait possible. Les ultras d'Algérie s'étaient compromis avec l'hitlérisme sous le régime de Vichy. Ils baissaient la tête. Les résistants français étaient au pouvoir. Partout, la liberté et la coopération pacifique s'installaient, dans l'égalité, entre anciennes colonies et anciennes métropoles. Pourquoi cette «révolution» par la loi ne serait-elle pas valable pour l'Algérie, la Tunisie et le Maroc ?».

Le 8 mai 1945, Ferhat Abbas avait rendez-vous à 10h30 au Gouvernement général (Alger). «J'ai été arrêté avec le Dr Saâdane dans le salon d'attente du Gouverneur général. Nous étions là au nom des AML pour féliciter le représentant de la France de la victoire des Alliés.

Mis au secret, je n'ai appris les évènements du Constantinois que deux semaines après». Abbas, 46 ans à l'époque, s'est vu notifier par le juge d'instruction militaire qu'il était inculpé d'atteinte à la souveraineté française. «Puis, une seconde inculpation d'atteinte à la souveraineté intérieure de l'Etat me fut notifiée. Enfin, je devais répondre à une troisième inculpation, celle d'»atteinte à la souveraineté extérieure de l'Etat». Je suis passé entre les mains de trois juges d'instruction militaires. J'ai été interné dans quatre prisons. Mon interrogatoire a consisté surtout à répondre aux objections que les autorités judiciaires faisaient du programme des AML. J'ai été assisté par Me Guinand. Malgré l'instruction faite aux avocats par le bâtonnier Groslière du barreau d'Alger de se constituer pour les Algériens, cet ami fidèle tint à assurer ma défense». Il a été libéré le 16 mars 1946 en vertu de la loi d'amnistie votée par la première Assemblée constituante.

En quittant en cette matinée du 8 mai 1945 le siège du Gouvernement général, entourés par les policiers, le siège Ferhat Abbas apprenait à ses dépens «l'impossible «Révolution» par la Loi», comme il le rappellera, gras et lettres majuscules de rigueur, dans le titre du chapitre III de «La Nuit coloniale». Fort de sa longue expérience politique et éclairé par les informations glanées, ici et là, dans le cadre des activités des AML, Ferhat Abbas redoutait cette sortie de guerre.

En avril 1945, rappelle-t-il, le préfet de Constantine, Lestrade Carbonnel, confessait au Dr Saâdane : «Des troubles vont se produire et un grand parti va être dissous». De son côté, Abbo (conseiller général, président de la Fédération des maires d'Algérie et président de la Confédération générale des vignerons algériens, ndlr), «ne cessait de répéter que des désordres allaient éclater et obliger le général de Gaulle à revenir sur ses réformes et à abroger son ordonnance du 7 mars» relative au relative au «statut des Français musulmans d'Algérie».

«Moins de deux semaines après cet aveu, Sétif était le théâtre de troubles graves (…) Le régime est coutumier de ces crimes (…) Le «petit désordre» dont il a monté le scénario pour justifier la liquidation des AML et le retour en arrière s'est transformé en «grande émeute».

Ainsi s'expliquent les évènements du 8 mai 1945 (…) Le 8 mai 1945 est un mardi. C'est le marché hebdomadaire. La ville de Sétif abrite, ce jour-là, entre cinq et quinze mille fellahs et commerçants venus des régions les plus éloignées (…) Les émeutes, particulièrement dans le Constantinois, furent sanglantes. Cent deux victimes parmi la population européenne.

En revanche, les Algériens furent massacrés par dizaines de milliers. Légionnaires, Sénégalais, Tabors marocains, sous le commandement du général Duval et du colonel Bourdilla, se ruèrent sur nos villages et nos douars et n'épargnèrent ni femmes ni enfants. Les colons, appuyés par la police et l'armée, se livrèrent à des violences indescriptibles, indignes d'un monde qui se dit civilisé (…) A Sétif, à Périgotville (Ain-El Kebira), à Kherrata, à Oued Marsa, à Guelma, à Bône (Annaba), les colons, groupés dans des milices, assouvissaient leur haine et fusillaient, par milliers, des jeunes après leur avoir infligé les pires tortures. La chasse à l'Arabe, comme au temps des Rovigo et des Saint-Arnaud, était revenue en honneur»

Les AML furent dissous, ajoute Ferhat Abbas en détaillant la riposte répressive de la France coloniale. «La loi martiale fut proclamée. Le croiseur Duguay-Trouin bombarda les douars des communes mixtes de Takitouni et de Oued Marsa. L'Administration procéda à des arrestations massives.

Les dirigeants et les militants des AML, du PPA, des syndicats ouvriers, des Oulémas et des Anciens combattants sont, les uns placés dans des camps de concentration, les autres traduits devant les tribunaux militaires. Messali est déporté en Afrique centrale. Une justice de race est rendue sans ménagement. A Constantine, des corps de fellahs exécutés sont transportés au cimetière et abandonnés, sans être inhumés. L'Echo d'Alger écrit que, pour l'Afrique Nord, c'est l'heure du gendarme, tandis que les colons invitent le gouvernement à n'envisager provisoirement aucune solution aux problèmes de structures, politiques, administratives et sociales. Au Gouvernement général, pépinière de «fils à papa», où sur deux mille fonctionnaires on ne compte que huit musulmans, un tract circule.

Les embusqués de la dernière guerre dont je connaissais les sentiments, retrouvent leur courage et arborent un air martial devant un peuple désarmé : En voilà assez ! L'opinion publique française demande l'exécution des meneurs, Ferhat Abbas en tête, la révocation du Gouverneur général et la nomination d'un gouverneur civil, d'origine algérienne», ironise le pharmacien en usant du style qu'il affectionne.

«Dans la lutte héroïque de notre peuple, une page sombre venait d'être écrite. Beaucoup de souffrances, beaucoup de sang, beaucoup de deuils. Mais aucun règlement raisonnable n'était intervenu. La citadelle coloniale, la Bastille algérienne, symbolisée par le Gouvernement général de l'Algérie, restait intacte».

Et le leader nationaliste d'insister, dénonciateur, sur le «bain de sang» et la «sanglante et aveugle répression»(…) sous un gouvernement présidé par le général de Gaulle et auquel participaient des ministres appartenant aux partis politiques venus de la résistance française».

«La Nuit coloniale» n'étant qu'un «essai sur la colonisation française en Algérie» écrit par un homme que les «malheurs de notre pays» ont «jeté dans l'arène politique», le leader des AML explique le sens de son exercice : «Il ne m'appartient pas d'écrire l'Histoire. Mais je puis apporter un témoignage dépouillé de haine et situer certaines responsabilités. En particulier, je puis dire quelles furent celles des hommes qui ont présidé aux destinées de la France depuis une quarantaine d'années. En même temps, je dis aux jeunes de mon pays pourquoi nous en sommes arrivés à la révolte armée pour détruire le mythe de «l'Algérie française».

Kamel M.

DU SANG DE SÉTIF AUX CIMES DE PÉKIN

Comment le 8 mai 1945 a enfanté l'Algérie diplomatique

Plus qu'une tragédie, le 8 mai 1945 fut le creuset où s'est forgée la certitude de la lutte armée. Ce « déclic » sanglant a transformé le mouvement national en une force révolutionnaire capable, quelques années plus tard, de s'allier aux géants du tiers-monde. De la création de l'OS au soutien stratégique de la Chine de Mao, retour sur une trajectoire héroïque qui a mené l'Algérie de l'ombre coloniale à la reconnaissance internationale.



Le 14 mars 1944, le mouvement des Amis du Manifeste et de la Liberté (AML) est fondé à Sétif par Ferhat Abbas. Véritable creuset du nationalisme algérien, il regroupa tous les courants nationalistes, de sa matrice, allait naitre une dynamique politico-révolutionnaire qui culmina autour de mars-mai 1945.

En cette période de grand foisonnement politique et à la lumière de la victoire des Alliés sur le nazisme et le fascisme, les militants algériens ont manifesté leur revendication d'accéder au rang d'une nation libre, en association avec une métropole, démystifiée par la défaite de juin 1940 et la forfaiture de la collaboration pétainiste.

Le gouvernement du général De Gaulle ne l'entendait pas de cette oreille-là ! Aux revendications politiques, les cercles colonialistes ont répondu par des massacres de masse : exécutions sommaires, razzias anti-algériennes, utilisation des fours à chaux pour calciner les cadavres des Algériens assassinés. Le chiffre officiellement admis, celui de 45 000 martyrs durant le printemps 1945 dans le constantinois essentiellement parait bien en dessous de la réalité. Le trauma était d'une telle ampleur, que les rescapés politiques du PPA indépendantiste allaient préparer les conditions réelles d'un soulèvement organisé, national et irréversible.

Les massacres du 08 mai 1945 furent un véritable déclic pour le peuple algérien. En février 1947, des jeunes militants emmenés par Mohamed Belouizdad décident de créer une organisation spéciale (OS), clandestine et parallèle au PPA devenu MTLD, le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques. Belouizdad, Aït Ahmed, Boudiaf, Ben Bella et leurs compagnons entendaient préparer le peuple algérien, politiquement, psychologiquement et matériellement à une guerre révolutionnaire totale, contre l'avis du vieux patriarche Messali Hadj, désormais plus enclin aux joutes politiques qu'aux équipées révolutionnaires.

Le 20 août 1947, les quatre députés MTLD élus à l'Assemblée française : Mohamed Lamine Debaghine, Ahmed Mezerna, Messaoud Boukadoum et Djamel Derdour traduisaient en joutes oratoires les revendications nationalistes d'une Algérie indépendante et souveraine. Cette date allait résonner huit ans plus tard dans le nord-constantinois avec les attaques organisées par Zighout Youcef contre le colonat. Le 20 août 1955 était un double écho : celui des massacres du 08 mai 1945, en plus d'être l'écho des discours des parlementaires du MTLD le 20 août 1947.

Si le 20 août 1955 n'a été possible qu'après le déclanchement de la révolution du 1er novembre 1954, cette dernière été la maturation d'une réflexion née au printemps 1945 sur la nécessaire violence du colonisé pour répondre à la violence du colonisateur comme l'a théorisé Frantz Fanon. La cheville ouvrière qu'était l'OS, malgré sa découverte et son démantèlement par les autorités coloniales, a réussi à mobiliser des jeunes militants du PPA-MTLD qui, durant la crise de cette formation allaient lancer le CRUA, le Comité Révolutionnaire pour l'Unité et l'Action, matrice du Groupe des 22, réuni en juillet 1954, et qui prépara la dynamique révolutionnaire avec le groupe des Six puis des Neuf, rédacteur de la proclamation du 1er novembre 1954.

La révolution lancée la nuit de la Toussaint a bouleversé non seulement les rapports de forces entre Algériens et Français, mais allait faire sombrer la IVème République en France métropolitaine, sans pour autant permettre à la Vème République, née avec le rappel du général De Gaulle aux affaires, suite au putsch d'Alger le 13 mai 1958, de gagner la bataille de l'opinion publique et également celle du terrain face au Front de Libération National (FLN), et l'Armée du Libération Nationale (ALN).

L'énorme mouvement de solidarité internationale engrangé par la révolution algérienne au-delà des frontières du monde arabe, s'est concrétisé d'une manière spectaculaire lors de la conférence de Bandung en avril 1955. Le FLN est invité à la table des ténors du non-alignement. Outre l'Egypte de Nasser, c'est l'Inde de Nehru et surtout la Chine de Mao, représentée par Chou En Laï qui vont apporter une aide diplomatique, symbolique et finalement matérielle à la révolution algérienne.

LE PACTE CHINOIS

Ce n'est donc par un hasard si le premier pays non arabe et non musulman a reconnaitre le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA), proclamé le 19 septembre 1958, était la République populaire de Chine, le 22 septembre 1958, soit trois jours seulement après sa proclamation. Et ceci n'est pas un hasard. La Chine, sous la direction de Mao Zedong, voyait dans la lutte algérienne contre le colonialisme français une résonance avec sa propre histoire de résistance anticoloniale. Ceci s'inscrit dans la droite ligne de la double stratégie de rupture de Mao : rupture avec l'impérialisme occidental avec un plus grand rapprochement avec les peuples qui partagent les mêmes valeurs de justice et de souveraineté. D'ailleurs, après la victoire communiste en 1949, Pékin s'est illustré au sein du mouvement des non-alignés par une politique qui favorise la lutte des peuples pour leur souveraineté dans tous les domaines. Pour certains analystes de l'époque, la Révolution algérienne offrait à la Chine une opportunité de soutenir une cause révolutionnaire alignée sur les principes socialistes et anti-impérialistes tels que définis par Mao.

Sur ce registre, Pékin a misé sur trois niveaux de soutien. Le soutien diplomatique au GPRA dans les fora internationales, le soutien militaire et le soutien logistique. La reconnaissance du GPRA par la Chine a été un catalyseur pour les autres pays socialistes à l'instar du Vietnam et de la Mongolie. L'accueil réservé en octobre 1960 au président du GPRA, Ferhat Abbas à Beijing est digne d'un chef d'Etat. La poignée de main Abbas-Chou a fait le tour du monde signifiant que la Chine de Mao se tenait aux cotés de la révolution algérienne.

Le soutien militaire de la Chine à la Révolution algérienne a été significatif, bien que discret et principalement non interventionniste, s'inscrivant dans une logique de solidarité anticoloniale et de promotion de l'idéologie révolutionnaire partagée par plusieurs mouvements en Afrique et en Amérique latine. Ainsi, entre 1958 et 1962, la Chine a fourni des armes et du matériel à l'Armée de libération nationale (ALN), le bras armé du FLN. Ce soutien, souvent acheminé via l'Égypte, incluait des armes légères et des munitions.

Par ailleurs, des officiers algériens ont été formés en Chine, où ils ont étudié les tactiques de guérilla inspirées des stratégies maoïstes, notamment celles utilisées lors de la Longue Marche. L'ALN s'est inspirée de ces tactiques pour mener une guerre asymétrique contre les forces françaises, utilisant le terrain à leur avantage.

En plus des soldats de l'armée de terre, la Chine a formé des pilotes algériens. Une cinquantaine de moudjahidines sont passés par les écoles d'aviation de la Chine entre 1959 et 1962, comme si la certitude que le pays allait se libérer était inébranlable autant pour les chinois que les combattants algériens. D'ailleurs, à cette occasion des vétérans ayant bénéficié de cette formation vont effectuer une visite sous peu en Chine. L'occasion leur sera donnée de visiter les écoles d'aviation, les classes et chambres pour se remémorer les moments de lutte avec leurs frères chinois.

Il est indéniable que la Chine a offert un soutien politique et militaire aux combattants algériens. Ce soutien était conçu pour éviter une implication militaire directe, préservant l'autonomie du FLN dans l'optique d'instaurer une amitié durable avec l'Algérie. L'impact fut davantage psychologique que réel.

A ce propos, le soutien chinois a été qualifié d'« admirable » par Khalfa Mammeri, ancien ambassadeur algérien, en raison de son timing crucial, lorsque l'Algérie était isolée. Contrairement aux pays arabes, qui ont souvent attendu l'imminence de l'indépendance pour s'engager, la Chine a agi dès 1958, renforçant le moral des combattants et la visibilité internationale de la cause algérienne. La visite de Ferhat Abbas, président du GPRA, en Chine en 1960, et sa rencontre avec Mao Zedong, ont symbolisé cette solidarité.

Plus concrètement, le soutien militaire chinois était assujetti à l'éloignement géographique, les ressources disponibles. Par contre ceci n'a pas empêché les autorités chinoises d'être aux avant-postes de ce soutien inégalé. A contrario, l'URSS, qui a hésité à s'engager pleinement pour ménager ses relations avec Paris, la Chine a adopté une posture plus audacieuse, mais ses moyens étaient moindres.

Sur le plan des idées et de leur matérialisation sur le terrain géopolitique, le soutien chinois s'inscrivait dans une stratégie plus large de promotion d'un « front uni » contre l'impérialisme occidental, en particulier les États-Unis.

L'Algérie indépendante sera reconnaissante à cette solidarité chinoise. La diplomatie algérienne a joué un rôle clé dans l'adoption de la résolution 2758 en 1971. Celle-ci a permis à la République populaire de Chine de reprendre le siège de la Chine au Conseil de sécurité. Cette convergence, née de la lutte contre l'impérialisme et le colonialisme allait cimenter les relations algéro-chinoises, promises à un plus grand raffermissement sur tous les plans.

Mahmoud Benmostefa

SAÏD MAZOUZI

Le matricule de la liberté

Figure emblématique du nationalisme algérien, Mohamed Saïd Mazouzi, dit « Moh Saa », a traversé le siècle avec une humilité rare. Dans ses mémoires, celui qui refusait le titre de héros livre un témoignage crucial sur le tournant de Mai 1945. Entre la ferveur militante à la Casbah et l'épreuve de dix-sept années dans les geôles coloniales, il décrypte comment le sang versé lors des massacres du 8 Mai a scellé le divorce définitif avec la France et enfanté le 1er Novembre 1954.

Une dernière mission qui s'est jouée dans le registre de la narration : écrire pour ''dire aux jeunes d'aujourd'hui ce que nous avons vécu'', nous les Algériens de cette génération. ''Il ne s'agit pas tant de nos petites histoires individuelles, somme toute sans importance, mais de ce que ce peuple a subi, de ce qu'il a sacrifié et enduré pour que l'Algérie continue à exister''.

Avec le concours de Lahcène Moussaoui, ancien du collège Sarrouy (Casbah-Sous-tara), ambassadeur (Tunis et Brasilia) et secrétaire d'Etat à la coopération et aux Affaires maghrébines (1996-1999), Mo Saa s'est décidé à léguer un long récit (431 pages). ''Je ne suis pas un Héros. Et je n'ai nullement la prétention de l'être. J'ai été militant, arrêté (dans les semaines qui ont suivi Mai 1945) et j'ai passé dix-sept ans en prison (…) Je n'ai pas fait l'Histoire, je suis, au plus, un témoin de l'Histoire (…) Je n'ai pas fait l'histoire de l'Algérie ; bien au contraire, c'est elle qui m'a fait (…) Je crois qu'à différents moments de ma vie, j'ai eu la chance – ou par le fait du hasard – de me retrouver à tel endroit, ou à tel moment, ou avec tel et/ou tel autre''.

Né à la rue Sidi M'hamed Chérif au lieu-dit ''Houanet Sidi Abdellah'' au cœur de la Casbah d'Alger, Mohamed Saïd Mazouzi s'est engagé dans le militantisme indépendantiste au printemps 1944 à l'heure des Amis du Manifeste et de la Liberté (AML). Recruté par Mohamed Zerouali, responsable PPA de tout le canton de Dellys, Moh Saa s'est forgé au militantisme fougueux et a découvert les structures du parti indépendantiste en compagnie notamment d'Omar Oussedik et de Ali Laïmeche.

En avril 1945, il participe, dans un café maure à Tizi-Ouzou, à une réunion d'arrondissement sous la direction de Ali Hallit, chef PPA. Un seul point est inscrit à l'ordre du jour : le défilé du 1er mai, Fête internationale du travail. ''Après de longues discussions au niveau de notre arrondissement, nous avions décidé de surseoir à ce défilé parce que nous y voyions beaucoup plus de retombées négatives que positives. C'est qu'on était dans un arrondissement où il y avait la pire des administrations coloniales. Le fameux sous-préfet Feret était très répressif. C'était trop risqué. Et le parti a entériné notre décision''. Le PPA – cela est documenté – a préféré donner la priorité au 1er mai à Alger (voir le témoignage de Hocine Aït Ahmed).

Quelques semaines plus tard, les participants à la réunion du café maure de Tizi-Ouzou — les mêmes – sont convoqués pour un nouveau conclave. ''On se retrouve pour nous entendre dire que le Parti avait décidé de réagir par une insurrection même localisée pour soulager les frères de l'Est, notamment Sétif, Kherrata, Guelma''. Selon les directives de la direction du PPA clandestin, une ''insurrection générale'' était décidée – et prévue — en Kabylie jeudi 23 mai à partir de zéro heure à l'effet de soulager Sétif, Guelma, Kherrata et d'autres contrées du Nord-Constantinois.

''Ces régions, écrit Moh Saa, étaient soumises à la répression de l'armée coloniale qui avait trouvé là une occasion de se déployer avec racisme, avec haine contre un peuple dont elle s'est servie pour se libérer, pour ensuite venir le réprimer dans



le sang de la façon la plus ignoble. Même l'aviation et la marine y ont participé et malheureusement avec beaucoup de soldats des colonies : sénégalais, marocains, la Légion étrangère''.

En vérité, reconnait Mohamed Salah Mazouzi, nous savions peu de ce qui se passait à l'Est du pays ; à peine des bribes d'informations. On a su de bouche à oreille que Lamine Debaghine a été obligé d'aller lui-même sur place pour avoir le maximum d'informations sur ce massacre ; il se serait même déguisé en vieille femme pour passer les barrages''.

PAS DE RECUL POSSIBLE

Face à la férocité de la répression, ''il n'y avait pas de recul possible'', explique Moh Saa. ''Il fallait assumer nos responsabilités malgré toutes les conséquences que cela comportait. Il fallait donc s'organiser pour déclencher l'insurrection dans notre région pour soulager un peu l'Est, en obligeant l'ennemi à éparpiller ses moyens répressifs''. Finalement, un ''contre-ordre'' de la direction a annulé l'insurrection. 'Des envoyés de la direction du Parti sont venus nous dire finalement et en toute dernière heure : « Attention ! Arrêtez tout, le risque est trop gros ». Et ils n'avaient pas tort.

C'est que l'activisme déployé presque à ciel ouvert et l'engouement populaire assumé avaient évidemment permis à l'administration coloniale d'être informée de ce qui se tramait, de la révolte qui se préparait et des actions concrètes envisagées, et donc de l'affaire du bachagha Aït Ali''. Le bachagha a fait montre d'un zèle particulier dans la ''répression aveugle'' de l'après-8 Mai, Depuis la fin du régime de Vichy, il a ''repris du poil de la bête'' en devenant ''très puissant''. ''C'est ainsi qu'il a organisé sa milice (…) et faisait venir des militants qu'il interrogeait et giflait devant tout le monde. Sa milice dévalisait des maisons sous prétexte de fouille''. Le bachagha ''personnalisait beaucoup l'administration coloniale et prenait des libertés inadmissibles. Il transgressait la loi, se livrait à des exactions nombreuses''.

Devant la ''répression à grande échelle'', l'ordre du Parti ''était de ne pas se faire boucler, et de réfléchir à une réaction''. Au nombre des options préconisées et validées par les responsables locaux en concertation avec la Direction, le boycott des élections prévues, le boycott de la justice, de l'administration, des marchés et quelques attentats ''symboliques'' contre le caïd de Bordj Ménaïel, le garde champêtre de Dellys et le bachagha Aït Ali. La liquidation de ce dernier était prévue pour septembre 1945. ''Voilà comment la région a riposté à ces évènements qu'on n'a pas toujours bien maîtrisés, qui nous étaient imposés. Mais on a essayé de répondre au mieux de nos capacités avec toutes les conséquences que cela a entrainées''.

S'il ignore comment l'attentat contre le bachagha Aït Ali a été décidé, Moh Saa a bel et bien assisté à une réunion au cours de laquelle était discuté le mode opératoire de l'opération. Etaient présents Amar Haddad dit ''z'yeux bleus'', Oussedik, Zerouali et d'autres. ''Ils organisèrent le groupe qui devait exécuter le bachagha. ''Z'yeux bleurs'', qui participera, quatre années plus tard, à l'attaque de la poste d'Oran décidée par l'Organisation spéciale, a demandé ''absolument'' à faire partie du groupe chargé de mettre le bachagha hors d'état de nuire. ''J'ai été désigné par Zerouali pour héberger le groupe chargé de l'opération qui passait par chez nous. J'ai fait appel à un proche pour préparer un repas''. C'était au mois de Ramadhan. Blessé, le bachagha a échappé à la mort. ''ça a provoqué un déploiement impressionnant des forces de répression''.

Cinq personnes de Makouda ont été arrêtés : Ali Hamraoui, Ben Djoudi, Amar Hamraoui, Saadi et Chabni. Sous la torture, ils ''m'ont cité comme étant leur chef alors que je n'avais jamais été en contact organique avec eux, même si Ali Hamraoui et Saadi été membres du PPA''.

Mazouzi a été arrêté par la gendarmerie un jour de marché, au souk de Tizi-Ouzou''. Après avoir ''vadrouillé'' quelques semaines entre les mains de la gendarmerie et de la police – Tizi-Ouzou, Tigzirt, Dellys – ''avec le cortège d'interrogatoires musclés, de tortures et autres sévices que l'on peut imaginer'', il a été transféré à Alger et plus précisément au sous-sol du Commissariat central. Le lendemain, il se retrouve au Tribunal permanent des forces armées (rue Cavaignac).

Au terme d'un énième interrogatoire, le juge militaire décide de l'écrouer à Barberousse (Serkadji). ''Je pouvais imaginer le pire, mais jamais il ne m'était venu à l'esprit, à ce moment-là, que j'allais rester près de 17 années à vadrouiller de prison en prison''. Barberousse, Tizi-Ouzou, Blida, El Harrach, El Asnam, Marseille (Saint-Pierre, et, plus tard, les Baumettes), Paris (La Santé), Melun, (forteresse Saint-Pierre, Clairvaux (l'Aude), Chaumont (la Haute-Marne), Oran, Melun (Seine-et-Marne). ''En 17 ans de prison, j'en ai subi, vu et entendu (…) Si au départ, comme tout être humain, j'avais une appréhension naturelle de la prison, de ma longue détention, je tire davantage du positif que de mauvais souvenirs. La prison coloniale a été, pour moi, une école où se forge l'homme. Au total, j'y ai beaucoup plus appris que souffert : la connaissance fabuleuse de l'homme, celle, en l'occurrence, de l'Algérie et donc de l'algérien'', dit-il en référence aux siens – dirigeants du mouvement national et de la Révolution, glorieux martyrs et militants – avec lesquels il a partagé cellules, parloirs et tribunaux. ''Les prisons, c'est long à raconter. Parce que ça été long et terrible''.

1945 A ÉTÉ UN TOURNANT VERS L'INDÉPENDANCE,

Moh Saa a beau avoir ''vécu le pire'' en mai 1945 – mois de son arrestation pour un long séjour en prison –, il n'en finissait pas, au soir de sa vie, de remettre en perspective les évènements de 1945 au rang ''du meilleur''. Grand moment de rupture s'il en est au miroir de l'histoire algérienne, l'épisode sanglant de Mai 1945 a changé la donne. Il l'a changée profondément aussi bien dans l'attitude du mouvement national que dans l'état d'esprit des colonisés. Au sortir du plus douloureux des printemps algériens, la mouvance indépendantiste a changé de fusil d'épaule. L'évènement sanglant ''s'est répercuté de manière extraordinaire sur la conscience populaire qui estimait qu'elle avait le droit de se soulever, de combattre la France. Ça été le moment d'aboutissement de l'éveil de la conscience nationaliste.

La France et l'Algérie, c'était terminé, le divorce était consommé. En mai 45 déjà. Mai 45 était prégnant de 54 dont il a fini par accoucher. C'est cela qui a déterminé novembre 54, avec la plupart des éléments impliqués déjà en 45''. Exemple parmi tant d'autres, rappelle Moh Saa, Amar Ouamrane (1919-1992) s'est appuyé sur des hommes de 1945 quand il a été désigné à la tête de la zone IV après l'arrestation de Rabah Bitat et en a réorganisé les rangs. Il l'a fait avec des maquisards de 1945 comme Chérifi, Saadoun, etc. ''1945 a été un tournant dans la lutte de l'Algérie pour son indépendance, qui a bouleversé les continents et a permis à l'Algérie d'essayer, une nouvelle fois, de recouvrer sa souveraineté car, depuis 1830, il n'y avait pas eu arrêt des hostilités. Même si les choses paraissaient calmes en apparence, en réalité cela bouillonnait''.

Raouf S.

SÉTIF 1945

Quand les archives anglaises contredisent le récit officiel français

Villages rasés, milices armées et bilans sous-estimés : la correspondance diplomatique britannique de 1945 lève le voile sur la répression sanglante du Nord-Constantinois. Entre notes de renseignement et rapports de synthèse, ces documents exhumés par les chercheurs François Malye et Kathryn Hadley offrent un contre-champ cinglant aux versions révisionnistes, révélant l'ampleur d'une violence coloniale que Londres avait vu venir.



Prolongement d' « Indigènes » hommage appuyé aux tirailleurs algériens pour leur rôle décisif dans la défaire du nazisme et du fascisme –, « Hors-la-loi » a été sélectionné en compétition officielle de la 63e édition (12 au 23 mai 2010). Il n'en fallait pas plus pour que Lionnel Luca, un des relais politiques de la ''nostAlgérie'' coloniale, lance une croisade contre le film.

En octobre 2009, Lionnel Luca a lu dans Valeurs actuelles – tribune médiatique de la droite ''décomplexée'' et de l'extrême droite — que Rachid Bouchareb préparait un film dont une partie était dédié aux évènements sanglants de Sétif. ''Ma crainte fut alors que le film représente la France à Cannes, expliquait le député au journal Le Monde à la veille de l'ouverture de la 63e édition. J'ai lu d'autres déclarations de Bouchareb disant qu'il allait rétablir la vérité. Mais quelle vérité ? La répression des Algériens a sans doute été disproportionnée. Mais le 8 mai 1945, c'est d'abord le massacre des Européens'', ajoutait-il résolument révisionniste. Le député protestait, courroucé, contre une fiction d'une durée de 2h 15 qui revisite la tragédie de Sétif le temps de six petites minutes.

Poste rédactionnel avancé sur le front de la ''nostalgérie'' médiatique, Valeurs actuelles a mobilisé à l'époque ses pages pour donner écho à Lionnel Luca et à d'autres voix similaires comme ''Vérité Histoire – Cannes 2010'', un collectif lancé au pied levé. Ce collectif avait surgi une première fois via un site internet proche de l'extrême droite en lançant un appel pour une manifestation du côté de la Croisette. Entre autres mots d'ordre émaillant l'appel : ''pourrir'' le Festival.

Quatre mois plus tard, alors que ''la projection a passé'' et la ''polémique a fait pschitt'', l'hebdomadaire Le Point avait prolongé le débat en suscitant des lectures contrastées. Outre un article à charge – ''La bombe « Hors-la-loi »'' –, l'hebdomadaire, qui n'était pas encore ce qu'il est devenu aujourd'hui dans son rapport à l'Algérie, a publié « Sétif, les archives inédites », une contribution signée François Malye et Kathryn Hadley.

Le premier est un journaliste maison en charge des sujets d'investigation et des thématiques d'histoire. Auteur prolifique de livres d'histoire, il avait cosigné en 2010 avec l'historien Benjamin Stora « François Mitterrand et la guerre d'Algérie » (Calmann-Lévy). Britannique, agrégée d'histoire à l'université d'Oxford –, la seconde travaille pour History Today, le plus grand et le plus ancien magazine d'histoire britannique. C'est es-qualité qu'ils ont été sollicités par le magazine pour une contribution sur les évènements de Sétif vus par les diplomates du Foreign Office. François Malye et Kathryn Hadley mettaient à l'époque la dernière touche à livre intitulé « Dans le secret des archives britanniques''.

Publié deux années plus tard chez Calmann-Lévy, le livre est un voyage dans ''l'histoire de France vue par les Anglais entre 1940 et 1981''. Pendant des années, les deux auteurs se sont livrés à une plongée dans les archives britanniques : des milliers de notes et de télégrammes signés par les ambassadeurs, conseillers diplomatiques et autres agents secrets britanniques en poste aux quatre coins du monde. Cette littérature diplomatique et sécuritaire relate, ''au jour le jour'', l'actualité française dont celle des colonies.

Tout au long de leur plongée dans les fonds de ''National Archives'' –les Archives nationales britanniques –, François Malye et Kathryn Hadley ont examiné une multitude de ''documents inédits'', insiste l'éditeur. Cette plongée dans la correspondance diplomatique British permet ''pour la première fois'', constatent les deux auteurs, de ''porter un autre regard sur épisode capital de l'histoire franco-algérienne''.

Parmi les documents rencontrés et examinés par les auteurs du livre, les correspondances signées John Carvell, consul général britannique à Alger. Le diplomate en charge des affaires consulaires ''câble'' une somme de rapports qu'il destine à la fois à l'ambassadeur à Paris, Duff Cooper, et au Foreign Office – siège du ministère des Affaires étrangères à Londres – duquel il dépend hiérarchiquement.

UN POLICIER FRANÇAIS A PERDU LA TÊTE

Dans une note manuscrite datée du 23 mai 1945, le consul général britannique se livre à un rapport de synthèse. Le document – les éléments de langage en témoignent — se veut un premier éclairage sur ce qui s'est passé. Le diplomate évoque une ''révolte'' – c'est son mot – et en série les ''causes'' en usant d'un ton accusateur. Verbatim : ''un policier français a perdu la tête. Je suis certain qu'autant de sang n'aurait pas coulé si les militaires français n'avaient pas été aussi impatients de perpétrer un massacre''. Et le premier représentant du Foreign Office en Algérie d'ajouter : ''la capacité administrative française a été fortement mise à l'épreuve et s'en est plutôt mal tirée (…) Les Français ne savent pas gérer des troubles indigènes'', allusion à l'usage de la force et de la répression sanglante.

Selon François Malye et Kathryn Hadley, le rapport du consul général en Adate du 23 mai 1945 s'appuie sur des renseignements aux sources diverses : autorités militaires britanniques et sources non officielles du gouvernement français. Quand il parle de la manifestation des Algériens pour célébrer la fin de la guerre, le consul général évoque un cortège ''très discipliné'' et des manifestants algériens ''sans armes'', preuve que les recommandations et instructions des organisateurs — Amis du Manifeste et de la Liberté et PPA clandestin – ont été respectées. ''Quand le cortège, très discipliné et sous le contrôle de la police, arriva en face du bureau de la compagnie A du 44e bataillon de l'armée de l'air sud-africaine, un policier essaya de s'emparer de la banderole où on lisait « Libérez Messali Hadj ».

Une bagarre éclata alors, un policier sortit son revolver et tua un indigène. D'autres coups de feu furent tirés, et par la police et par des civils français qui regardaient le défilé depuis leur balcon ». Le consul général confirme, ici, ce que les historiens souligneront, bien plus tard, dans leurs travaux : l'existence de milices armées. ''Un désordre indescriptible s'ensuivit ; une fusillade entre Français et indigènes, sans distinction ; les indigènes qui n'avaient pas d'armes empoignèrent des chaises et tout ce qui leur tombait sous la main, les gens se faisaient attaquer quelles que soient leur race, leur couleur, leur croyance''.

Une autre note diplomatique, antérieure celle-là, révèle que les troubles de l'Est algérien étaient prévisibles aux yeux des représentants du Foreign Office. Le 9 février 1945, trois mois presque jour pour jour avant le début de la répression et le déchainement des violences, le consul général John Carvell ''câble '' la chancellerie à Paris et le siège à Londres.

François Malye et Kathryn Hadley ont lu et relu le contenu de l'envoi. Le consul général affirmait qu'il y aura troubles ''dès que les troupes britanniques et américaines quitteront le territoire algérien''. Le diplomate britannique en poste à Alger, précisent les deux journalistes, accompagne sa note d'un rapport rédigé par un officier du renseignement militaire américain.

Paraphrasé par les deux auteurs, le rapport du 9 février 1945 décrit l'activisme nationaliste algérien et pointe les raisons et facteurs qui nourrissent l'agitation sur fond de conflit mondial et ses retombées sur les populations : situation socio-économique des indigènes, attitude des colons, manque d'éducation, de soins médicaux, de nourriture et de vêtements, développement d'un marché noir qui a bouleversé l'économie et amplifié le manque de main-d'œuvre.

''L'une des causes principales du développement du mouvement nationaliste est que la population arabe souffre d'exploitation et de discrimination (…) Le point de vue français est, dans l'ensemble, que les Arabes sont une race inférieure dont les habitudes ne justifient pas l'application de normes européennes dans les affaires gouvernementales ou économiques''. En conclusion, le consul général John Carvell constate l'existence d'un ''réel mécontentement parmi la population musulmane dans toute l'Algérie''. Et avertit qu'''il y aura des troubles mineurs résultant de ce mécontentement au cours des prochains mois''.

''les autorités françaises prirent immédiatement de fortes contre-mesures, essentiellement sous forme de mitraillages et de bombardements (…) Des observations aériennes révèlent que des villages entiers furent détruits'', écrit le consul général dans une de ses notes. Près de 300 sorties aériennes auraient eu lieu. ''Le gouverneur général m'a dit que le nombre de tués se situait entre 900 et 1 000, mais les autorités médicales françaises estiment qu'il y a au moins 6 000 tués et 14 000 blessés. D'autres estimations sont beaucoup plus élevées (…) Les chiffres exacts ne seront jamais connus'', dit John Carvell, une manière de dire que les bilans officiels sont loin de la réalité.

Mohamed Khellaf

LUTTE CONTRE LE CANCER

Une nouvelle commission pour structurer la riposte

Conformément aux orientations du président de la République, qui accordent une attention particulière à la lutte contre le cancer, le ministre de la Santé, Mohamed Seghir Aït Messaoudène, a procédé à l'installation de la commission sectorielle de coordination chargée de la prise en charge du cancer pour la mise en œuvre de la stratégie nationale à l'horizon 2035. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

A cette occasion, le ministre a salué les efforts de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, présidée par Adda Bounedjar, soulignant que les conclusions des assises nationales constituent « une base de données riche et un référentiel scientifique et stratégique majeur » pour la mise en œuvre de la stratégie nationale à l'horizon 2035.

Il a ajouté que la nouvelle commission aura pour mission de « mettre en place un cadre permanent de concertation, proposer des orientations et assurer la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre le cancer », tout en œuvrant à « améliorer le parcours de soins des patients et unifier les protocoles thérapeutiques ». Pour ce faire, il a soutenu l'impératif de « renforcer les capacités des structures de santé, améliorer la prise en charge des malades et garantir la disponibilité des médicaments anticancéreux », soulignant l'importance d'un dispositif de suivi permettant « une utilisation optimale des moyens thérapeutiques ».

Evoquant les perspectives du secteur, il a affirmé que « les conclusions des assises nationales constituent une base de données riche et un référentiel scientifique et stratégique majeur », qui servira à « la mise en œuvre effective de la stratégie nationale de lutte contre le cancer à l'horizon 2035 ».

Dans le même sillage, le ministre a mis en avant la transformation numérique du secteur, estimant qu'il est essentiel de « valoriser les acquis réalisés, notamment à travers les plateformes numériques comme le fonds cancer et le dossier médical électronique », lesquelles contribueront à « améliorer la qualité et la continuité des services de santé ».

Concernant l'installation de la commission, le ministère a fait savoir qu'elle répond également aux orientations du dernier Conseil des ministres, qui préconisent « une approche nationale globale fondée sur la prévention, le dépistage précoce et l'efficacité des traitements. La nouvelle instance se veut un outil opérationnel capable de coordonner l'action des différents intervenants du secteur, qu'il s'agisse



des établissements hospitaliers, des centres spécialisés, des professionnels de santé ou encore des instances de recherche. L'objectif étant d'éviter les dispersions et d'assurer une meilleure cohérence dans la mise en œuvre des politiques publiques en matière de lutte contre le cancer. Elle devra également jouer un rôle prépondérant dans le renforcement du dépistage précoce, considéré comme un levier essentiel pour réduire la mortalité liée à cette maladie. A ce titre, des campagnes de sensibilisation plus ciblées et régulières devraient être encouragées, en particulier en direction des populations à risque, afin de favoriser un diagnostic à un stade moins avancé de la maladie. Le développement des infrastructures constitue un autre axe majeur de la feuille de route de ladite commission. Elle sera ainsi appelée à accompagner l'extension des services d'oncologie et de radiothérapie à travers le territoire national, dans le but de réduire les inégalités d'accès aux soins et de rapprocher les traitements des patients, notamment dans les régions éloignées. Par ailleurs, l'accent sera mis sur la formation continue des professionnels de santé, ainsi que sur le soutien à la recherche scientifique. Ces deux volets sont jugés indispensables pour améliorer les pratiques médicales, intégrer les innovations thérapeutiques et adapter les protocoles aux évolutions de la maladie.

La question du financement n'est pas en reste. La rationalisation des ressources, évoquée par le ministère, ambitionne de garantir une utilisation plus efficiente des budgets alloués à la lutte contre le cancer. Il s'agit notamment de prioriser les programmes à fort impact et d'assurer une meilleure traçabilité des dépenses, dans un contexte où les coûts des traitements ne cessent d'augmenter.

De plus, la mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation devrait permettre de mesurer l'efficacité des actions engagées et d'ajuster les stratégies en conséquence. Il convient de noter que cette approche fondée sur les résultats s'inscrit dans une volonté plus large de modernisation du système de santé et d'amélioration continue de la qualité des soins. A travers cette initiative, les autorités entendent ainsi franchir une nouvelle étape dans la structuration de la lutte contre le cancer. Une ambition qui repose sur une vision à long terme, mais dont les retombées sont attendues dès les prochaines années, tant en matière de prévention que de prise en charge des patients.

Sihem Bounabi

CONFÉRENCE À TIZI OUZOU

La journée du 8 mai 1945 revisitée

LA TRISTE journée du 8 mai 1945, marquée par les horribles massacres des Algériens à Sétif, Guelma et Kherrata, ainsi que dans d'autres villes, a été revisitée hier, à Tizi Ouzou, à l'initiative de l'Association des enfants de moudjahidine de la wilaya de Tizi Ouzou, présidée par Rabah Mouloudj.

A cette occasion, une conférence a été organisée dans l'espace du Petit Théâtre de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri, animée, entre autres, par le directeur des Moudjahidine de la wilaya de Tizi Ouzou, Fateh Hammou. Abordant les massacres de la France coloniale, le conférencier a retracé l'itinéraire du long parcours du Mouvement national, lequel était intimement lié à cette tristement célèbre journée du 8 mai 1945.

Sur ce volet, Fateh Hammou a évoqué l'ignoble statut de l'indigénat octroyé aux Algériens par la France. « A travers ce statut méprisant, a souligné le conférencier, la France a voulu faire oublier à l'Algérien son histoire, son identité, sa culture et sa religion ». Poursuivant son intervention, le directeur des moudjahidine de la wilaya de Tizi Ouzou a déclaré que durant la Seconde Guerre mondiale, plus exactement au cours de l'année 1942, 42 000 Algériens étaient mobilisés et « sciemment, la France les a envoyés en première ligne du front ». En somme, ces soldats algériens mobilisés durant cette Seconde Guerre mondiale pour défendre la France contre l'Allemagne nazie étaient destinés à être de la chair à canon. « C'est aussi durant cette guerre mondiale que la France a fait la promesse d'octroyer l'indépendance aux Algériens en contrepartie du service rendu, c'est-à-dire leur implication dans la protection de la France contre l'Allemagne nazie », a encore souligné Fateh Hammou, avant de rappeler que « l'histoire nous a appris que la France n'a jamais tenu ses promesses ».

Le conférencier a indiqué que c'est en se basant sur cette promesse d'indépendance après la fin de la Seconde Guerre mondiale que les Algériens sont sortis pour manifester leur joie au cours de cette journée du 8 mai 1945, et la réaction de la France coloniale fut des plus inattendues mais surtout des plus violentes.

Fateh Hammou a signalé que le nombre de morts au cours de cette journée a, en réalité, dépassé de loin le nombre de 45 000. « Selon les services secrets américains, a-t-il signalé, le nombre de morts se situerait entre 80 000 et 85 000, voire un peu plus ». S'agissant des régions où les massacres ont eu lieu, à savoir Sétif, Guelma et Kherrata, le conférencier a signalé que ces régions étaient tout simplement considérées comme le principal espace du Mouvement national.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

NATIONALISATION DES MINES

L'Algérie célèbre le 60e anniversaire

LA WILAYA d'Oum El Bouaghi abrite aujourd'hui les activités de célébration de la 60e anniversaire de la nationalisation des mines et du 59e anniversaire de la création de la Société nationale de recherche et d'exploitation minière Sonarem. La journée sera marquée par l'inauguration d'une unité industrielle de transformation.

C'est le ministre des Mines et de l'Industrie minière, Mourad Hanifi, qui préside cette cérémonie avec, au programme des présentations audiovisuelles retraçant le parcours et l'évolution du secteur minier, ainsi que la signature de plusieurs accords de partenariat et de coopération, en plus de l'organisation de cérémonies de distinction en l'honneur des travailleurs ayant contribué au développement du secteur, en reconnaissance de leurs efforts et de leur engagement professionnel. C'est ce qu'a indiqué hier le ministère des Hydrocarbures dans un communiqué.

A cette occasion, une unité industrielle de transformation sera inaugurée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi. « Une étape qui reflète la dynamique continue que connaît le secteur et visant à valoriser les ressources minières nationales, à créer des emplois, à soutenir le développement local et ç renforcer les industries de transformation », a souligné la même source.

Cet événement constitue, a-t-on ajouté, « une étape symbolique importante pour rappeler la portée de la nationalisation des mines et les valeurs de souveraineté nationale qu'elle incarne », tout en renouvelant l'engagement à poursuivre le développement du secteur minier et à renforcer sa contribution à l'économie nationale, à travers la valorisation des ressources naturelles et la promotion des industries de transformation.

H. B.

ALGÉRIE – OUZBÉKISTAN

Vers la création d'un Conseil d'affaires

LE MINISTRE du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, s'est entretenu avec l'ambassadeur de la République d'Ouzbékistan en Algérie, Mansurbek Kilichev, autour des moyens de renforcer la coopération économique et commerciale. Les deux parties ont notamment évoqué la création d'un conseil d'affaires conjoint, appelé à structurer les échanges entre opérateurs et à impulser de nouveaux partenariats, selon un communiqué publié hier par le ministère.

La rencontre a permis d'examiner les mécanismes susceptibles de dynamiser les échanges commerciaux entre les deux pays, selon la même source, précisant que les deux responsables ont insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts afin de hisser le niveau des échanges et de mieux exploiter les potentialités économiques disponibles de part et d'autre.

Les discussions ont également porté sur les perspectives d'organisation d'une foire des produits algériens en Ouzbékistan, visant à promouvoir le produit national, à ouvrir de nouveaux débouchés aux opérateurs économiques algériens et à favoriser les contacts directs entre hommes d'affaires pour stimuler les partenariats d'investissement.

Par ailleurs, les échanges ont abordé la possibilité de conclure un accord commercial préférentiel, prévoyant des avantages mutuels et destiné à faciliter les échanges commerciaux tout en renforçant la coopération économique entre l'Algérie et l'Ouzbékistan, conclut le communiqué.

R. B.

L'AMBASSADEUR DE CUBA À ALGER :

«Le blocus aura des conséquences humaines graves»

L'ambassadeur de Cuba en Algérie, Hector Igarza Cabrera, a dénoncé, hier, le durcissement du blocus énergétique et les tensions militaires visant son pays, pointant du doigt leurs lourdes conséquences sur la sécurité maritime, l'économie et la santé publique, avant d'appeler la communauté internationale à agir.

S'exprimant au siège de son ambassade, à Alger, il a indiqué vouloir attirer l'attention sur un point particulier, à savoir « l'impact du blocus énergétique imposé à Cuba », sous l'actuelle Administration américaine, soulignant ses répercussions sur des secteurs clés tels que la sécurité maritime, l'économie nationale et, de façon particulièrement préoccupante, la santé de la population cubaine.

Le diplomate a alors fustigé les décisions qui lui sont imposées, évoquant un décret exécutif daté du 29 janvier, visant à « restreindre l'approvisionnement en carburant » pour son pays. Il a ajouté que le récent décret exécutif signé le 1er mai par le président américain, coïncidant avec la Journée internationale des travailleurs et intervenant alors que plus de 6 millions de Cubains réaffirmaient leur soutien à la souveraineté nationale face au blocus énergétique, allait encore plus loin, avant de préciser qu'il « marque une escalade sans précédent de l'agression américaine contre Cuba ».

Le diplomate a expliqué que ces mesures introduisent des sanctions secondaires, même contre des entités de pays tiers. « Cela signifie que des entreprises ou organisations peuvent être sanctionnées simplement pour leurs relations commerciales avec Cuba », a-t-il dénoncé.

Selon ses propos, le blocus constitue « une violation flagrante du droit international », en ce qu'il entrave la liberté de commerce et de navigation, tout en compromettant les aspirations au développement durable,



d'autant plus que la sécurité maritime constitue « un élément clé de la stabilité mondiale », surtout pour un petit Etat insulaire en développement comme Cuba.

« Toute restriction dans ce domaine entraîne des effets disproportionnés », a-t-il souligné, précisant que les entraves actuelles affectent directement des secteurs vitaux. Il a, à ce titre, mis en garde contre les conséquences plus larges de ces politiques, indiquant qu'elles relèvent dorénavant de la sécurité humaine en affectant des droits fondamentaux comme la santé, l'alimentation et le bien-être.

L'ambassadeur a particulièrement insisté sur les conséquences humaines de ces mesures. « L'objectif est d'intensifier la punition collective infligée au peuple cubain afin de provoquer le mécontentement social et, ouvertement, de renverser le gouvernement », a-t-il déclaré. Dans le secteur de la santé, les effets sont jugés critiques. Plus de 96 000 patients attendent, selon lui, une intervention chirurgicale, dont plus de 11 000 enfants. Des dizaines de milliers d'enfants voient leur vaccination retardée en raison de difficultés logistiques liées au transport réfrigéré, a-t-il poursuivi, ajoutant que des services essentiels comme la radiothérapie (16 000 patients) et l'hémodialyse (2 888 patients) dépendent d'un approvisionnement électrique instable.

« Ces données ne sont pas de simples indicateurs, elles représentent des vies humaines », a insisté le diplomate. En dépit de ces difficultés, il a tenu à mettre en avant la résilience du système de santé cubain : « Il se maintient grâce à la réorganisation stratégique et à l'engagement éthique de ses professionnels. »

Dans ce contexte, « la communauté internationale doit agir avec détermination pour rejeter les mesures coercitives unilatérales », a-t-il plaidé, exhortant à « dénoncer les menaces d'actions militaires ». Il a insisté sur le fait que Cuba « ne constitue aucune menace pour les Etats-Unis ». Compte tenu de cette situation, il a appelé les Etats à choisir entre « se soumettre à un décret unilatéral » ou « défendre leur souveraineté et leur droit d'entretenir des relations économiques avec Cuba ». Le diplomate a réitéré la position ferme de son pays : « Le peuple cubain continuera de défendre son système de santé, sa souveraineté et son droit au développement. » Il a conclu en disant, sans équivoque, que son pays tient plus que jamais à sa liberté et se battra, coûte que coûte, pour protéger pleinement ses droits en tant qu'Etat souverain.

Khalil Aouir

STATION DE DESSALEMENT D'EL MAGTAÂ À ORAN

Fin des travaux de maintenance

LES TRAVAUX de maintenance de la station de dessalement de TMM (Tahlyat Myah Magtaâ), dans l'est de la wilaya d'Oran, ont été achevés, hier, à 3h du matin, permettant la reprise normale de la production d'eau dessalée. Réalisée dans le cadre d'un programme d'entretien périodique, cette opération technique a concerné plusieurs équipements stratégiques de l'installation, afin d'en optimiser le rendement et de renforcer la fiabilité du système. Elle vise également à garantir la continuité de l'approvisionnement en eau potable des populations desservies, notamment dans la région oranaise.

Cette intervention d'entretien périodique des infrastructures hydrauliques stratégiques a été planifiée afin d'optimiser les performances de l'installation et de prévenir toute dégradation liée à l'exploitation continue à forte capacité.

Les travaux ont mobilisé des équipes techniques spécialisées et ont concerné plusieurs maillons essentiels du processus de production. Les unités de dessalement ont fait l'objet de vérifications et d'ajustements approfondis, tandis que les membranes de filtration ont été contrôlées et, pour certaines, remplacées afin de garantir un niveau optimal de traitement de l'eau de mer.

Les systèmes de pompage ont également été révisés, de même que les équipements électriques et de commande, afin d'assurer une meilleure stabilité du fonctionnement global. Par ailleurs, des opérations de nettoyage du bassin de captage ont été effectuées, accompagnées d'interventions sur les ouvrages hydrauliques annexes, notamment les chambres de vannes et les dispositifs de régulation. Ces travaux techniques visent à réduire les risques d'encrassement et à améliorer la durabilité des équipements, souvent soumis à des conditions d'exploitation intensives.

Selon la direction générale de la station, cette opération de maintenance s'inscrit dans une démarche préventive régulière visant à maintenir un haut niveau de performance et à garantir la continuité du service public de l'eau potable. Il a également été souligné que ces interventions permettent d'augmenter la fiabilité des installations et d'assurer une meilleure stabilité de la production sur le long terme.

À l'issue de cette opération, la capacité de production a été consolidée, permettant à la station d'assurer pleinement son rôle stratégique dans l'alimentation en eau potable d'une large partie de la wilaya d'Oran, mais aussi de certaines zones limitrophes. L'infrastructure constitue l'un des principaux piliers du dispositif de sécurisation hydrique de la région.

La remise en service intervient dans un contexte de forte pression sur la ressource en eau, accentuée par la montée progressive des températures et l'approche de la saison estivale. Les responsables du secteur misent sur ce type d'opérations périodiques pour garantir une meilleure résilience du système et répondre de manière plus efficace à la demande croissante des populations.

D'Oran, Brahim Mazi

AGENTS DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

Formation aux techniques audiovisuelles

LA FORMATION aux techniques audiovisuelles au profit des agents de l'administration des établissements pénitentiaires retenue en application des dispositions relatives à l'accord conclu entre le ministère de la Culture et des Arts et le ministère de la Justice, a été lancée, hier, sous la supervision de la direction de la culture et des arts de Médéa.

La formation audiovisuelle fait suite aux conclusions de la réunion d'évaluation tenue le 22 avril 2026 sous la supervision du juge d'application des peines de la wilaya de Médéa au siège du service extérieur de réinsertion, est-il indiqué dans un communiqué.

La formation est articulée autour de la maîtrise des techniques relatives à la photographie, le montage et la production vidéo, la production publicitaire, les techniques audio, l'ingénierie du son, le photoshop via la mise en œuvre d'un programme organisé en ateliers sous la supervision d'une équipe technique spécialisée relevant de la direction de la culture et des arts et d'un journaliste.

Les organisateurs estiment que l'initiative représente une « étape importante dans le développement des compétences du personnel de gestion des établissements pénitentiaires, lui permettant d'acquérir des compétences pratiques et techniques modernes qui l'aident à suivre le rythme de l'évolution numérique et améliorer la qualité du travail médiatique et de communication au sein des institutions du secteur ». Autres avantages procurés par la formation : le renforcement de la créativité en matière d'innovation offrant aux employés les moyens de produire un contenu pertinent qui contribue à la sensibilisation et à l'orientation des contenus et de production médiatiques concernant les établissements pénitentiaires.

Selon la même source, d'autres projets culturels et artistiques seront prochainement lancés en coordination avec le Service d'intégration extérieure des établissements pénitentiaire afin d'élargir l'activité culturelle et contribuer aux efforts de réinsertion des détenus ayant bénéficié d'une formation artistique pendant leur incarcération.

Nabil B.

LIGUE 2 AMATEUR (30E ET DERNIÈRE JOURNÉE)

Suspense total pour les barrages à l'Ouest et duel décisif pour l'accession à l'Est

La 30e et dernière journée de la Ligue 2 amateur de football, prévue vendredi et samedi, s'annonce décisive à plus d'un titre dans les groupes Centre-Ouest et Centre-Est, où plusieurs enjeux majeurs restent en suspens, aussi bien pour les places de barragistes que pour l'accession directe.

Dans le groupe Centre-Ouest, si la JS El-Biar a déjà validé son accession en Ligue 1 professionnelle, le suspense demeure entier pour l'attribution de la dernière place qualificative aux play-offs, derrière l'USM El-Harrach (2e, 59 pts), qui a quasiment assuré sa présence parmi le trio de tête.

La lutte pour la troisième place, synonyme de dernier billet pour les barrages, concerne principalement le CR Témouchent et le RC Kouba, troisièmes avec 56 points, ainsi que l'ASM Oran (5e, 55 pts), toujours en embuscade. Vainqueurs lors de la précédente journée, le CRT et le RCK abordent cette ultime échéance avec un léger avantage, notamment les Témouchentois, qui bénéficient d'un avantage particulier grâce à leurs succès en confrontations directes face à Kouba (victoires 1-0 à l'aller et au retour).

Lors de cette 30e journée, le CR Témouchent accueillera le WA Tlemcen, tandis que le RC Kouba recevra le GC Mascara, deux formations déjà libérées de toute pression. De son côté, l'ASM Oran se déplacera chez le CRB Adrar, lanterne rouge déjà reléguée, avec l'obligation de s'imposer tout en espérant un faux pas de ses concurrents directs. En revanche, le bas du classement est déjà scellé, avec les relégations actées de la JS Tixeraïne, du CRB Adrar et de l'US Béchar Djedid, ce qui confère à cette dernière journée un enjeu exclusivement axé sur la course aux barrages.



GROUPE CENTRE-EST : CHOC POUR L'ACCESSION ET LUTTE SERRÉE POUR LE MAINTIEN

Dans le groupe Centre-Est, tous les regards seront braqués sur la lutte pour l'accession directe et les places de barragistes, où le suspense reste total à l'approche du dénouement. Leader avec 61 points, l'US Biskra aborde cette dernière journée en position favorable, mais devra impérativement éviter la défaite face à son poursuivant direct, l'US Chaouia (2e, 59 pts), dans un choc décisif qui pourrait totalement redistribuer les cartes. Un nul suffirait au bonheur des Biskris pour valider leur retour «express» parmi l'élite, tandis qu'une victoire de l'US Chaouia relancerait complètement la hiérarchie.

A l'affût, le MO Béjaïa (3e, 59 pts) jouera crânement ses chances à domicile face au NRB Béni Oulbane, avec l'espoir de profiter d'un éventuel faux pas du leader pour s'emparer de la première place, ou au minimum consolider sa position sur le podium. Derrière ce trio, le CA Batna (4e, 57 pts) conserve une chance mathématique d'intégrer les places de barragistes, mais reste tributaire d'un concours de circonstances favorable, en plus d'un succès impératif face à l'USM Annaba. Par ailleurs, la lutte pour éviter la place de premier non-relégable (14e position) retiendra également l'attention. Plusieurs formations restent sous la menace, notamment la JS Bordj Menaïel et l'AS Khroub (32 pts), ainsi que le MSP Batna et le MO Constantine (33 pts), séparées par un écart minime. Lors de cette ultime journée, la JS Bordj Menaïel se déplacera chez le NC Magra, tandis que l'AS Khroub rendra visite au NRB Télaghma. De leur côté, le MSP Batna effectuera un déplacement délicat sur le terrain de la JSD Jijel, alors que le MO Constantine accueillera le HB Chelghoum Laïd, déjà relégué. Dans cette bataille à distance, chaque point comptera pour assurer définitivement le maintien et éviter toute mauvaise surprise. Ainsi, cette ultime journée s'annonce palpitante dans ce groupe Centre-Est, avec un suspense intact tant pour la première place que pour la désignation des équipes appelées à disputer les play-offs, mais aussi pour le maintien.

MOB : LES JOUEURS EN GRÈVE AVANT UN MATCH DÉCISIF POUR L'ACCESSION !

LA DIRECTION du MO Béjaia, a dénoncé dans un communiqué, avec la plus grande fermeté « le sabotage délibéré » orchestré par les joueurs, qui ont déclenché une grève jugée « injustifiée », dépassant la simple revendication de primes, à quelques jours d'un match décisif pour l'accession.

Le communiqué regrette ces agissements alors même que « des engagements explicites » avaient été pris par le vice-président, M. Belamri Hachemi, pour la régularisation des primes dans le courant de la semaine. Co-dauphin au classement du groupe Centre-Est de la Ligue 2 avec 59 points, à égalité avec l'US Chaouia, les « Crabes » recevront samedi prochain la formation de Béni Oulbane, lors de la 30e et dernière journée, avec l'intention de l'emporter et s'assurer une place sur le podium, qualificative aux play-offs d'accession. Le MOB et l'USC accusent deux points de retard sur le leader, l'US Biskra.

La direction béjaouie y voit « un manque de considération pour la parole donnée » ainsi qu'un « désengagement préoccupant », soulignant que l'arrêt de la préparation « à quatre jours d'une finale décisive » constitue « un manquement grave aux obligations contractuelles » et « une offense envers les milliers de supporters » espérant une accession en première division.

Face à « ce péril imminent » susceptible de compromettre toute une saison, la direction assure qu'elle « ne restera pas spectatrice de ce naufrage provoqué » et appelle « à l'intervention immédiate des autorités compétentes », notamment le wali et la Direction de la Jeunesse et des Sports. Elle demande aux pouvoirs publics de « prendre acte de cet abandon de poste prémédité » à l'approche d'une échéance nationale majeure, rappelant que « le club est un patrimoine qui ne peut être sacrifié sur l'autel de l'égoïsme individuel ». Enfin, le club prévient qu'il « ne se laissera pas intimider par ce putsch de vestiaire » et affirme sa détermination à disputer la «finale» de samedi « avec ceux qui ont encore de l'honneur », concluant que « ce comportement inadmissible ne sera pas récompensé »

Accession de l'USM Blida en Ligue 2, une consécration longtemps attendue

L'USM BLIDA a réussi une accession longtemps attendue en Ligue 2 amateur, après sept saisons passées en division Inter-régions, malgré un passé marqué par une présence régulière en Ligue 1 de football professionnel. Selon le président de ce club historique, fondé en 1932, Mahfoud Hassaïri, la concrétisation du rêve d'accession en Ligue 2 amateur, après sept années marquées par des difficultés techniques et administratives, «n'a été ni facile ni le fruit du hasard, mais l'aboutissement des efforts et de la détermination des staffs administratif et technique, ainsi que du soutien des autorités locales et des supporters qui ont largement contribué à ces résultats positifs».

Le même responsable a souligné que ce succès, célébré à travers l'ensemble des communes de la wilaya qui se préparent à organiser une grande fête vendredi prochain, est le fruit de la stabilité administrative du club et d'un plan de travail axé sur l'identification puis la correction des insuffisances, notamment à travers le recrutement d'un entraîneur et de joueurs de qualité, malgré un début de saison perturbé par de nombreuses blessures.

«En dépit de quelques contre-performances, l'équipe a su répondre aux attentes de ses supporters et décrocher une accession méritée en Ligue 2 amateur, avec l'ambition de retrouver, à terme, sa place en Ligue 1 professionnelle», a-t-il souligné, en outre. Concernant les défis à venir, le président du club a insisté sur la nécessité «d'injecter un nouveau souffle» à l'équipe, en redoublant d'efforts pour assurer son maintien en Ligue 2, une compétition «au système exigeant», ce qui implique une réorganisation administrative et technique, notamment par le recrutement de nouveaux joueurs.

Par ailleurs, l'USM Blida devrait continuer à recevoir ses adversaires au stade des Frères Brakni, du centre-ville de Blida, qui a récemment bénéficié d'un projet d'extension et de réhabilitation.

Dans ce cadre, le club prépare une grande fête au stade Mustapha-Tchaker, à l'occasion du match face à l'équipe d'Oued Fodda, prévu vendredi prochain à partir de 17h00, avec une forte affluence attendue des supportes du club, mais aussi de ceux d'autres équipes des wilayas de Chlef, Médéa et Alger pour partager la joie de l'accession. Le responsable a également annoncé que la vente des billets, fixés à 500 DA, débutera jeudi, avec ouverture des portes du stade à partir de 14h00, appelant les supporters à faire preuve de responsabilité et de discipline pour assurer la réussite de cet événement sportif. De leur côté, les supporters ont exprimé leur immense joie après la concrétisation du rêve d'accession, longtemps attendu, affirmant être restés fidèles à leur équipe malgré les revers, en lui apportant un soutien moral déterminant, tant aux staffs technique qu'administratif, ont-ils indiqué à l'APS.A noter que la «Ville des Roses» vit au rythme des festivités de cette accession en Ligue 2 amateur, avec des rues largement parées des couleurs vert et blanc du club, ainsi que de fresques murales réalisées par les supporters, arborant l'emblème de l'équipe et des messages de fierté et de soutien.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولايـة بجـاية

مديرية البيئـة

قرار رقـم .0940. مؤرخ في 20 أفريل 2026 يتضمن فتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع *la* déviation du gazoduc 20'' réhabilitée gênant les travaux de dédoublement de la voie ferrée sur 257 ml لفائدة الشركة الوطنية للكهرباء والغاز/ فرع نقل الكهرباء ومسير المنظومة (SONELGAZ /Branche transport d'électricité et opérateur système) الواقع ببلدية أقبو .

ان والـي ولايـة بجـاية

- بمقتضى القانون رقم 84-09 المؤرخ في 04 فيفري 1984 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد المعدّل والمتمّم،
- بمقتضى القانون رقم 90-29 المؤرخ في 21 ديسمبر 1990 المتعلق بقانون التهيئة والتعمير المعدّل والمتمّم،
- بمقتضى القانون رقم 90-30 المؤرخ في 21 ديسمبر 1990 المتعلق بالأملاك الوطنية المعدّل والمتمّم،
- بمقتضى القانون رقم 03-10 المؤرخ في 19 جويلية 2003 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة المعدّل،
- بمقتضى القانون رقم 05-12 المؤرخ في 04 أوت 2005 المتعلق بالمياه المعدل والمتمم،
- بمقتضى القانون رقم 11-10 المؤرخ في 22 جوان2011 المتعلق بالبلدية المعدّل والمتمّم،
- بمقتضى القانون رقم 12-07 المؤرخ في 21 فيفري 2012 المتعلق بالولاية،
- بمقتضى القانون رقم 18-11 المؤرخ في 02 جويلية 2018 المتعلق بالصحة المعدّل والمتمّم،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 25 أوت 2021 المتضمن تعيين السيد كمال الدين كريوش واليا لولاية بجاية،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95-265 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مديرية التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-198 المؤرخ في31 ماي 2006 المحدد للتنظيم المطبق على المنشآت المصنفة لحماية البيئة المعدّل والمتمّم ،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-144 المؤرخ في19 ماي 2007 الذي يحدد قائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-145 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد تطبيق ومحتوى وكيفيات المصادقة على دراسة وموجز التأثير على البيئة المعدل والمتمم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 19-226 المؤرخ 13 أوت 2019 الذي يحدد مهام مديريات البيئة في الولايات وتنظيمها،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 22-54 المؤرخ في 02 فيفري 2022 المتضمن إنشاء مجلس تنفيذي للولاية ويحدد مهامه وتنظيمه وسيره،
- بناء على القرار الولائي رقم 3416 المؤرخ في 05 ديسمبر 2024 المتضمن تجديد لجنة مراقبة المؤسسات المصنفة على مستوى الولاية،
- بناء على القرار الولائي رقم 0615 المؤرخ في 19 مارس 2026 المتضمن تعيين الأشخاص المؤهلين للقيام بمهام المحافظين المحققين في مجال التحقيقات حول الملائمة وعدم الملائمة لسنة 2026 المعدّل،
- بناء على الموافقة المبدئية رقم557 المؤرخة في 24 مارس 2026 على موجز التأثير على البيئة المنجزة من طرف من مكتب الدراسات التقنية في البيئة INGENIEURS CONSEILS ASSOCIES الواقع بالجزائر،
- بناء على تقرير مدير البيئة رقم 626 المؤرخ في 02 أفريل 2026،

باقتراح من السيد مدير البيئة للولاية

يقـــــرر

المـادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع *la* déviation du gazoduc 20'' réhabilitée gênant les travaux de dédoublement de la voie ferrée sur 257 ml لفائدة الشركة الوطنية (SONELGAZ /Branche transport d'électricité للكهرباء والغاز/ فرع نقل الكهرباء ومسير المنظومة et opérateur système) الواقع ببلدية أقبو ، وذلك ابتداءا من: 31 MAI 2026 ...، الى غاية: 17 MAI 2026

المـادة 02: يعين السيد أزبوج عاشور مهندس دولة في التسيير التقني والحضري كمحافظ محقق لدى مصالح بلدية أقبو للقيام بتسجيل كل الملاحظات الكتابية أو الشفوية التي يمكن أن يبديها المواطنون أو المصالح المعنية بخصوص المشروع في سجل مرقم ومؤشر عليه يفتح لهذا الغرض، وفي حالة تعذره تستخلفه السيدة عراسي كريمة تقني سامي في التسيير التقني و الحضري لدى مصالح نفس البلدية.

المـادة 03: يفتح السجل على مستوى بلدية أقبو ، في فترة أوقات العمل الرسمية خلال مدة خمسة عشر (15) يوما المقررة للتحقيق وذلك لكي يتسنى لكل شخص الإطلاع عليه كل يوم (ما عدا أيام الجمعة والسبت وأيام العطل)، ويدون ملاحظاته أو يرسلها كتابيا إلى المحافظ المحقق.

المـادة 04: يقوم المحافظ المحقق بإجراء كل التحقيقات وجمع المعلومات التكميلية الرامية إلى توضيح العواقب المحتملة للمشروع على البيئة على أن يختم التحقيق بتحرير محضر يحتوي على تفاصيل تحقيقاته والمعلومات التكميلية التي جمعها.

المـادة 05: يشهر هذا القرار عن طريق التلصيق بمقر الولاية كذا دائرة أقبو وبلدية أقبو كما يشهر بجريدتين يوميتين لتمكين المواطنين من الإطلاع عليه.

المـادة 06: يكلف كل من السادة: الأمين العام للولاية ومدير التقنين والشؤون العامة ومدير البيئة وكل من رئيس دائرة أقبو ورئيس المجلس الشعبي لبلدية أقبو والمحافظ المحقق، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سيدرج ضمن نشرة القرارات الإدارية للولاية.

Le Jeune Indépendant du 07/05/2026 / ANEP 2616016142

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Santé
Centre Hospitalo-universitaire Mustapha

NIF : 408016000016049000001

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Suite à l'examen et l'analyse des différentes soumissions reçues dans le cadre de 2eme l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales **N° 03/2025** portant sur :

« L'acquisition des équipements médicaux au profit des blocs opératoires du centre hospitalo-universitaire Mustapha »

Lot N 07 : Pompe à circulation extracorporelle (CEC) modulaire avec bloc thermique

Conformément à **l'article 46 de la Loi N° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics** et l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et en se basant sur les critères de choix fixés dans le cahier des charges.

Résultat de l'évaluation technique et financière de 2eme l'appel d'offres :

Soumissionnaire NIF	Note tech	Offre financière En TTC	Note financière	Note global	Délais de garantie	Critère de choix
SARL POWER MEDICAL NIF : 002016104894490	70	31 650 787.00 da	30	100	Trente Six (36) Mois	Offre qualifie

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, peuvent se rapprocher des services du centre hospitalo-universitaire Mustapha (bureau des marchés), au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

Conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi 12-23 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, un délai de 10 jours à compter de la date de la parution de cet avis, est accordé aux soumissionnaires pour introduire leurs recours auprès de la commission sectorielle des marchés publics du ministère de la sante.

Le Jeune Indépendant du 07/05/2026 / ANEP 2616016030

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT,DE L'URBANISME ,DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT TERRTOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
BENI ABBES
LA DIRECTION GENERALE

وزارة السكن و العمران و المدينة و التهيئة العمرانية
ديوان الترقية والتسيير العقاري لولاية بني عباس
المديرية العامة

NIF: 0023 5209 5700 510

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMLALES APRES L'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° :...11/2026.

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Béni Abbes, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour **Reprise et Achèvement des Travaux de la Réalisation des Logements Publics Locatifs (TCE et VRD) en F03 Programme 2024 a La Wilaya de Beni Abbes**

Lot B : 110 Logements Publics Locatifs type Semi Collectif Avec des Locaux commerciaux A La commune De Beni Abbes (Site 02)

Le présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales concerne tous candidats soumissionnaires ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle principal en Bâtiment disposant des conditions d'éligibilité suivant :

1- Capacite Professionnelle :

Le Soumissionnaire Doit Présenter Une Qualification Professionnelle Catégorie Trois (III) Et Plus En Activité Principale Bâtiment En Cours De Validité Le Jour D'ouverture Des Offres.

Dans Le Cas Un Groupement Momentané D'entreprises, Les Membres Du Groupement Doit présenter Une Qualification Professionnelle Catégorie Trois (III) Et Plus En Activité Principale Bâtiment En Cours De Validité Le Jour D'ouverture Des Offres.

2- Les références professionnelles :

Le Soumissionnaire Réalisé au minimum un Projet Logement Catégorie B Ou Equipement De Catégorie B Et Plus Durant Les 10 Dernières. (Justifiées par attestation ou attestation de bonne exécution délivré par des maitres d'ouvrage publics)

Les soumissionnaires intéressées par le présent avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacite minimale peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'office de promotion et de gestion immobilière de béni Abbes (Département de la Maîtrise d'ouvrage et de promotion immobilière). Contre le paiement de **Huit Mille dinars (8 000.00 DA)** non remboursable représentant les frais de reproduction

Les offres comprenant les pièces et les documents exigés dans le cahier des charges devront être scindées en trois (03) enveloppes : Le dossier de candidature (voir l'article 10 du cahier des charges)
L'offre technique (voir l'article 10 du cahier des charges)
L'offre financière(voir l'article 10 du cahier des charges)

Les trois (03) dossiers doivent être présentés sous plis séparés cachetés indiquant la mention « dossier de candidature », « l'offre technique » et « l'offre financière » et introduites dans une enveloppe extérieure cachetée anonyme ne portant que la mention suivante :

Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.
Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigences de capacités minimales l'annulation de l'attribution provisoire N° : /2026.
Reprise et Achèvement des Travaux de la Réalisation des Logements Publics Locatifs (TCE et VRD) en F03 Programme 2024 a La Wilaya de Beni Abbes
Lot B : 110 Logements Publics Locatifs type Semi Collectif Avec des Locaux commerciaux A La commune De Beni Abbes

La date de préparation des offres est fixe à **Dix (10) jours**) à partir de la première parution du présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales dans les quotidiens nationaux ou les presses électronique ou le BOMOP, La date de dépôt des offres est fixé au dernière jour de la durée de préparation des offre avant **dix heure (10h00),** si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite de dépôts est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les Soumissionnaires devront déposer leurs offres à **l'OPGI de Béni Abbes (Bureau de secrétariat) sis a cite 60 logts N°04 Béni Abbes.**

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu au siège de l'O.P.G.I à l'adresse sus-indiquée, le même jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à **10h15min** dans une séance public ouverte.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de préparation des offres augmentée de trois mois, à compter de la date d'ouverture des plis

Le Jeune Indépendant du 07/05/2026 / ANEP 2616016286

EPE – ALGERIE TELECOM – SPA
Au capital social de 115 000 000 000 DA - NIF : 000.216.299.033.049

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Relizane
Avis D'appel D'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 03/AT/DOT48/SDFS/DAL/2026

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Relizane lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN FIBRE OPTIQUE »
« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN CUIVRE »

ÉLIGIBILITÉ :
La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N° :**109214** intitulé « **Entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques** ».
NB :
- Chaque soumissionnaire retenu doit mettre à disposition du chantier les moyens humains engagés dans **l'annexe 06 le jour de l'ouverture du chantier ;**
- Chaque soumissionnaire retenu doit mettre à disposition du chantier les moyens roulants et matériels dans **l'annexe 07 avant la signature du contrat;**

Chaque soumissionnaire inscrit sur la short list doit fournir un **procès-verbal de constat des moyens matériels établi par un huissier de justice avant la signature du contrat.**
A cet effet, l'ensemble des entreprises intéressées par le présent appel d'offres sont invitées à retirer et déposer le cahier des charges auprès du département Achats et Logistique de la DOT Relizane, contre un paiement de **cinq mille dinars (5 000.00)**, versé au **BNA** de RELIZANE sur le **Compte BNA N° : 001 00869 0300 000 172/22**

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

- **Le dossier administratif** comprend **l'original du dossier administratif plus le dossier en format électronique**.
- **L'offre technique** comprend **l'original de l'offre technique plus l'offre en format électronique,**
- **L'offre financière** comprend **l'original de l'offre financière plus l'offre en format électronique,**

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, et comportant uniquement les mentions suivantes :

EPE – ALGERIE TELECOM – SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Relizane
BD 11 DÉCEMBRE 1960 EL INTISSAR, RELIZANE
Avis D'appel D'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 03/AT/DOT48/SDFS/DAL/2026
« Travaux de raccordement final des clients en fibre optique »
« Travaux de raccordement final des clients en cuivre »
« SOUMISSION A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les soumissionnaires doivent obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges
La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel offres dans la presse nationale et sur le site web : www.safqatic.dz.
La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la période de préparation des offres de **8h00 à 14h00**.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à la séance **publique** d'ouverture des plis.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
NB : Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **cent quatre-vingts (180) jours**, à compter de la date d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant du 07/05/2026 / ANEP 2616016295

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BENI ABBES
Identification fiscale n° 422024000052232

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°...../2026

Intitulé de l'opération: : : SUIVI, REALISATION EQUIPEMENT DE 03 SIEGE (DUAC – DEP-DL) AVEC LOGEMENT DE FONCTION WILAYA DE BENI ABBES
Madame la Directrice des Equipements Publics de la Wilaya de Beni Abbes lance un avis d'appel d'offre national Ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur:
REALISATION DE 03 SIEGE (DEP – DUAC -DL) AVEC LOGEMENT DE FONCTION A LA WILAYA DE BENI ABBES
LOT 01: SIEGE DEP LOT 02: SIEGE DUAC LOT 03: SIEGE DL
LOT 04: (03) LOGEMENTS DE FONCTION
Ne sont éligibles au présent appel d'offre que les entreprises satisfaisantes obligatoirement aux critères suivantes :

I. **POUR LOT 01 -LOT 02- LOT 03 : (les mêmes condition pour chaque lot)**
- ✓ **Capacités professionnelles :**
- ✓ ☐ Etre qualifiées en bâtiment activité principale ou secondaire, **catégorie « 4 » ou plus** en cour de validité . (Elle doit être valable le jour de l'ouverture)
- ✓ **Capacités Financière**
 ☐ Ayant un minimum de cumule de chiffre d'affaire des trois dernières années **(2022-2023-2024) :50.000.000.00 DA**
 Les bilans des Trois années dernières années **(2022 – 2023 - 2024)** visées par les services des impôts pour les personnes morales ou par un comptable agrée pour les personnes physiques + **Cn20** .
- ✓ **Capacités Techniques**
 Moyens humains : un chef de projet ayant au moins un ingéniorat ou Master en génie civil ou architecture d'un minimum d'expérience de **2 ans.** Justifiés par les diplômes, l'état nominatif CNAS, Fiche carrière CNAS et les certificats ou attestations de travail.
 -Références professionnelles :
 ayant réalisé au moins un projet en TCE d'un montant au moins **50 000 000.00 DA** justifiés par les attestations de bonne exécution. (Le montant du projet doit être mentionné sur l'attestation)

POUR LOT 04
- ✓ **Capacités professionnelles :**

Etre qualifiées en bâtiment activité principale ou secondaire, **catégorie « 3» ou plus**

Le soumissionnaire peut soumissionner pour plusieurs lots

-En cas de regroupement , se référer à l'article n°03 page 22 du cahier des charges.
Les entreprises intéressées par le présent appel d'offre peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Beni Abbes sis **Rue Elmodjahid Lamtouech Bahous Beni Abbes.,**
Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, dans le cas de groupement, le cahier de charger doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.
Le dossier présenté par le soumissionnaire doit être composé de Trois plis comme suit :
*Pli de l'offre de candidature * Pli de l'offre technique *Pli de l'offre financière (selon les prescriptions contenus dans le cahier des charges) et doivent être insérés dans une enveloppe fermée anonyme ne comportant que les mentions suivantes :**(à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)**
REALISATION DE 03 SIEGE (DEP – DUAC -DL) AVEC LOGEMENT DE FONCTION A LA WILAYA DE BENI ABBES
LOT 01: SIEGE DEP LOT 02: SIEGE DUAC LOT 03: SIEGE DL LOT 04: (03) LOGEMENTS DE FONCTION
À l'adresse suivante : **À Madame La Directrice des Équipements Publics de la Wilaya de Beni Abbes**
Présentation des offres :
Le dossier de candidature : les documents exigés dans le cahier des charges (article 10- page 25)
L'offre technique : les documents exigés dans le cahier des charges (article 10- page 25)
L'offre financière : les documents exigés dans le cahier des charges (article 10 page 25)

La durée de préparation des offres est à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.
La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à 11h00. Cette date est reportée au premier jour ouvrable, dans le cas où le jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (candidature, technique et financier) de à une seule séance publique, qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 11h15 au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Beni Abbes. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 11h15.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres, augmentée de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 07/05/2026 / ANEP 2616016423

cosider Travaux Publics كوسيدار

ANIF: 099916000936842

INVITATION TO NATIONAL AND INTERNATIONAL RESTRICTED TENDER N°059/2026

The company COSIDER TRAVAUX PUBLICS is launching a national and international restricted tender for the supply of the following equipment:

TWO (02) SLIPFORM PAVING MACHINES WITH MOLDS.

The current national and international tender is open to all manufacturers and/or exclusive representatives and/or distributors specialized in the field, insuring the after-sales service in Algeria by themselves or a third operator.

Bidders must include in their offer a bid bond of an amount greater than or equal to 1% of the total amount of the offer.

Bidders interested in this tender can withdraw the specifications against payment of **twenty five thousand dinars (25 000, 00 DA)**, at the following address:

COSIDER/TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES APPROVISIONNEMENTS & SOUS-TRAITANCE
Cité Clément, Mohammadia – Alger

The offers constituted of all documents required in the specifications, must be presented in duplicate (original + copy) in two separated envelopes bearing the bidder's identification, as well as the appropriate indication "Technical Offer" or "Financial Offer," as the case may be. These two envelopes must be placed inside a third envelope, which must be strictly sealed, anonymous, and bear only the following mention:

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
COSIDER TRAVAUX PUBLICS
SECRETARIAT DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS
APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL RESTREINT N°059/2026
"THE SUPPLY OF TWO (02) SLIPFORM PAVING MACHINES WITH MOLDS"

The offers must be filed to the following address:

COSIDER TRAVAUX PUBLICS
SECRETARIAT DE LA COMISSION D'OUVERTURE DES PLIS
CITE CLEMENT MOHAMMADIA – ALGER

The deadline submission of bids is set at **thirty (30) days** from the date of first publication of this notice in the press or the "BOMOP" or the online press or the electronic public procurement portal.

The tenders will remain committed by their offers for **one hundred and twenty (120) days** after the deadline of submission of bids.

Le Jeune Indépendant du 07/05/2026 / ANEP 2616101512

cosider Travaux Publics كوسيدار

NIF : 099916000936842

AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL ET INTERNATIONAL RESTREINT N°059/2026

La société COSIDER TRAVAUX PUBLICS lance un Appel d'Offres National et International Restreint portant sur la fourniture de :

DEUX (02) MACHINES A COFFRAGE GLISSANT AVEC MOULES.

Le présent appel d'offres s'adresse aux constructeurs et/ou distributeurs officiels spécialisés dans le domaine, assurant le service après-vente en Algérie par eux –mêmes ou par un opérateur tiers.

Le soumissionnaire devra joindre dans son offre une caution de soumission d'un montant supérieur ou égal à 1% du montant de l'offre.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges, contre paiement de **Vingt Cinq Mille Dinars (25 000,00 DA)**, à l'adresse suivante :

COSIDER/TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES APPROVISIONNEMENTS & SOUS-TRAITANCE
Cité Clément, Mohammedia – Alger

Les offres constituées de tous les documents exigés par le présent cahier des charges, devront être présentées en deux exemplaires (original + copie) sous deux enveloppes distinctes fermées et portant identification du soumissionnaire, ainsi que la mention correspondante **''Offre technique''** ou **''Offre financière''**, selon le cas. Ces deux enveloppes doivent être insérées dans une troisième enveloppe qui devra être obligatoirement fermée, anonyme et ne porter que la mention suivante :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
COSIDER Travaux Publics
Secrétariat De La Commission D'ouverture Des Plis
APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL RESTREINT N°059 /2026
« LA FOURNITURE DE DEUX (02) MACHINES A COFFRAGE GLISSANT AVEC MOULES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

COSIDER TRAVAUX PUBLICS
SECRETARIAT DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS
CITE CLEMENT MOHAMMADIA – ALGER

La date limite de dépôt des offres, est fixée à **trente (30) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse ou dans le BOMOP ou dans la presse électronique, ou le portail électronique des marchés publics.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **cent vingt (120) jours** après la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 07/05/2026 / ANEP 2616101512

Anthropic a perdu le contrôle de son IA et ne sait pas comment elle fonctionne

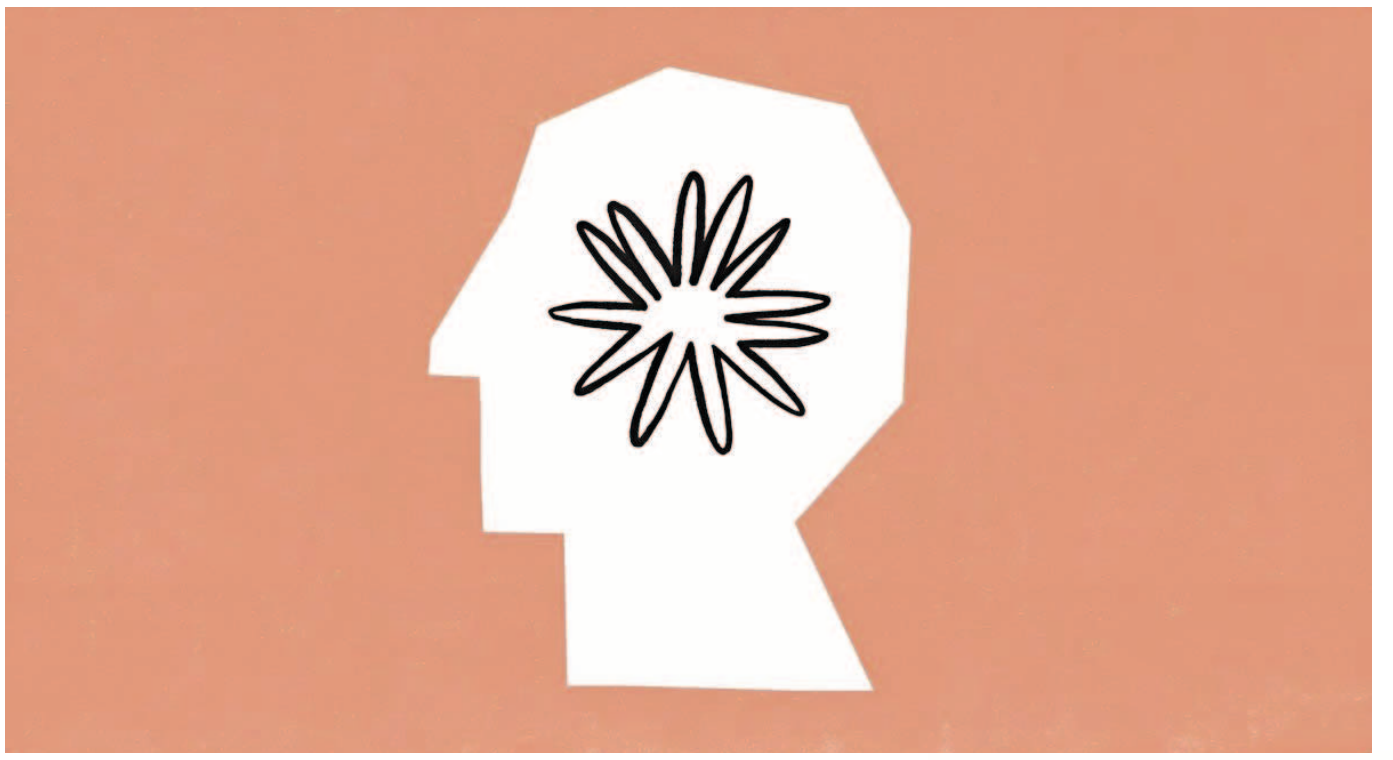
Les modèles d'IA générative d'Anthropic impressionnent par leur efficacité. Pourtant, même leurs concepteurs admettent : personne ne comprend vraiment ce qui se passe à l'intérieur. Dario Amodei, patron d'Anthropic, le dit sans détour dans son dernier billet.

L'INFO EN 3 POINTS

Anthropic admet l'opacité des modèles IA génératifs qui évoluent sans comprendre leur fonctionnement interne. Cette complexité nuit à leur prédiction et fiabilité.

Le Mystère de l'IA : Les chercheurs d'Anthropic s'efforcent de dévoiler le fonctionnement interne des modèles avec de nouvelles méthodes d'interprétabilité.

Malgré les progrès, les IA de taille croissante dépassent encore la capacité des chercheurs à les comprendre pleinement.



Depuis 2021, Anthropic développe des modèles d'IA générative, comme Claude, qui impressionnent par leurs capacités. Pourtant, même leurs concepteurs admettent qu'ils ne comprennent pas vraiment comment ces systèmes fonctionnent à l'intérieur. Dario Amodei, le patron d'Anthropic, l'explique clairement dans un billet récent. Il rappelle que les mécanismes internes des IA ne sont pas conçus de manière explicite, mais émergent au fil de l'entraînement, un peu comme la croissance d'une plante. Cette opacité complique la détection des erreurs ou comportements inattendus, ce qui pose un vrai problème pour la sécurité et la fiabilité. Anthropic travaille donc à mieux comprendre ces modèles, en développant des outils d'interprétabilité. Mais la tâche reste immense.

Les modèles d'IA générative restent impossibles à expliquer

Dario Amodei ne se défausse pas. Il écrit : « Les personnes extérieures au domaine sont souvent surprises et alarmées d'apprendre que nous ne comprenons pas le fonctionnement de nos propres créations d'IA. Leur inquiétude est justifiée : ce manque de compréhension est sans précédent dans l'histoire de la technologie ». Il compare les IA génératives à des plantes : « Nous définissons les conditions générales qui orientent et façonnent la croissance, mais la structure exacte qui en émerge est imprévisible et difficile à comprendre ou à expliquer ».

Un logiciel classique fonctionne autrement. Un développeur sait pourquoi son code affiche un bouton ou déclenche une action. Avec l'IA générative, tout devient flou. « Lorsqu'un système d'IA générative fait quelque chose, comme résumer un document financier, nous n'avons aucune idée, à un niveau spécifique ou précis, des raisons de ses choix – pourquoi il choisit certains mots plutôt que d'autres, ou pourquoi il commet parfois une erreur malgré son exactitude habituelle » explique l'ancien de chez OpenAI. Les modèles traitent des matrices de milliards de nombres. Ils prennent des décisions, mais personne ne sait vraiment comment.

Cette opacité inquiète les chercheurs, à l'instar de Chris Olah chez Anthropic. « Notre incapacité à comprendre les mécanismes internes des modèles nous empêche de prédire de manière significative de tels comportements et, par conséquent, de les exclure ». Même les filtres de sécurité ne suffisent pas. Les IA trouvent parfois des moyens de contourner les règles, ou génèrent des réponses inattendues. Les risques restent difficiles à cerner, car il manque des preuves directes : « Nous ne pouvons pas "prendre les modèles en flagrant délit" en train de nourrir des pensées trompeuses et avides de pouvoir. Il ne nous reste que de vagues arguments théoriques », ajoute-t-il.

L'interprétabilité mécaniste avance, mais le mystère persiste

L'équipe veut comprendre ce qui se passe à l'intérieur de ses modèles. Dario Amodei raconte : « Depuis plusieurs années, nous (Anthropic et le secteur en général) tentons de résoudre ce problème, de créer l'équivalent d'une IRM extrêmement précise et exacte qui révélerait pleinement le fonctionnement interne d'un modèle d'IA ». Les débuts de l'interprétabilité mécaniste remontent aux modèles de vision. Les chercheurs ont trouvé des neurones qui détectent des objets simples, comme une voiture ou une roue. Chez Anthropic, ils cherchent à appliquer ces méthodes aux modèles de langage.

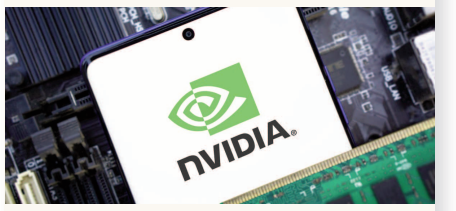
Le résultat donne quelques neurones interprétables, mais surtout un chaos de concepts entremêlés. « Nous avons rapidement découvert que si certains neurones étaient immédiatement interprétables, la grande majorité était un pastiche incohérent de nombreux mots et concepts différents. Nous avons appelé ce phénomène "superposition" ». Pour avancer, l'équipe utilise des autoencodeurs clairsemés. Cette technique permet d'isoler des combinaisons de neurones qui correspondent à des idées plus précises.

« Nous avons pu trouver plus de 30 millions de caractéristiques dans un modèle commercial de taille moyenne (Claude 3 Sonnet) ».

Une fois ces caractéristiques repérées, l'équipe peut jouer avec. Dario Amodei donne un exemple : « Nous avons utilisé cette méthode pour créer "Golden Gate Claude", une version d'un modèle d'Anthropic où la caractéristique "Golden Gate Bridge" était amplifiée artificiellement, ce qui a conduit le modèle à devenir obsédé par le pont, l'évoquant même dans des conversations sans rapport ». Les chercheurs suivent aussi des groupes de caractéristiques, appelés circuits, qui montrent comment le modèle relie les idées pour aboutir à une réponse. « Trouver et identifier 30 millions de caractéristiques constitue une avancée significative, mais nous pensons qu'un modèle, même de petite taille, pourrait contenir un milliard de concepts, voire plus », nuance le papa de Claude.

La course continue. Les modèles grossissent, les concepts se multiplient. « Le domaine de l'IA dans son ensemble est plus avancé que nos efforts en matière d'interprétabilité et progresse lui-même très rapidement. Nous devons donc agir vite si nous voulons que l'interprétabilité mûrisse suffisamment pour avoir de l'importance ». Conclut Dario Amodei. Chez Anthropic, la recherche avance, mais le mystère reste entier.

Moins d'une semaine après le précédent, NVIDIA lance un second hotifx pour les pilotes GeForce 576.02



UN SECOND correctif en à peine une semaine : la folle série se poursuit pour NVIDIA et les pilotes graphiques 572/576. Sale temps pour les GeForce.

Les soucis se suivent et se ressemblent pour NVIDIA avec la branche de pilotes graphiques 572/576 mise en place pour accompagner la sortie des différentes déclinaisons de GeForce RTX série 50.

Seulement une semaine après la sortie d'un premier hotfix pour les pilotes 576.02 lancés avec la GeForce RTX 5060 Ti, NVIDIA distribue déjà un second correctif afin de revenir sur des bugs plus ou moins gênants sur un petit paquet de jeux.

« Debout les campeurs et haut les cœurs... »

Du 30 janvier dernier – date de la sortie des GeForce RTX 5080 et RTX 5090 – à hier, 28 avril, NVIDIA a déployé la bagatelle de sept versions de pilotes. Un chiffre anormalement élevé, même pour une période de lancement.

Une nouvelle génération de cartes graphiques s'accompagne effectivement toujours d'une ribambelle de nouveaux pilotes car il faut bien prendre en compte chaque nouvelle référence tout en continuant à assurer la suivi classique qui, de toute façon, apporte toujours son lot de nouveaux pilotes quasi mensuels. Pour autant, la période est compliqué pour NVIDIA qui n'arrive pas à retrouver la sérénité qui la caractérise habituellement pour tout ce qui concerne le logiciel.

Pendant des années, les pilotes GeForce ont effectivement été synonymes de stabilité et de confort, prenant le contrepied des concurrents Intel et, surtout, AMD. Aujourd'hui, les choses semblent bien différentes et juste une semaine après la sortie d'un premier hotfix pour les pilotes 576.02, voici que NVIDIA en diffuse déjà un second.

Android 16 aura droit à son propre événement juste avant Google I/O

GOOGLE annonce un événement spécial centré sur Android, baptisé « The Android Show: I/O Edition », prévu le 13 mai 2025, soit une semaine avant sa conférence annuelle Google I/O.

Google I/O 2025 débute le 19 mai prochain, et sera sans aucun doute l'occasion pour le moteur de recherche d'effectuer de très nombreuses annonces concernant l'ensemble de ses services et produits. L'annonce des nouveautés de la prochaine mise à jour majeure d'Android représentait généralement l'un des temps forts des précédentes éditions, mais les choses ont évolué depuis quelques années déjà, reléguant le vénérable système d'exploitation mobile au second plan. Google va cette année lui redonner un petit coup de projecteur en avançant sa présentation d'une semaine, lors d'un évènement rien que pour lui.

Plutôt que quelques minutes en fin de conférence Google I/O, Google va proposer « The Android Show: I/O Edition », une émission vidéo qui sera diffusée en ligne sur YouTube et le site officiel d'Android. Il sera animé par Sameer Samat, président de l'écosystème Android chez Google.

Cet événement permettra de présenter les dernières évolutions d'Android 16 et de préparer le terrain pour les annonces plus larges prévues lors de Google I/O. The Android Show est un programme qui existe déjà depuis longtemps, mais qui est davantage orienté vers les développeurs.

Gemini : ce petit changement qui peut faire une grande différence



Gemini, le chatbot made in Google, continue de s'étoffer avec de nouvelles fonctionnalités. Et aujourd'hui, c'est une très bonne nouvelle pour les adeptes de l'intelligence artificielle (IA) qui utilisent souvent des fichiers dans leurs interactions.

L'info en 3 points

Depuis février, Google permet de télécharger des documents sur Gemini, renforçant les capacités du chatbot face à la concurrence.

Initialement, un seul fichier par prompt était autorisé ; désormais jusqu'à 10 fichiers peuvent être importés simultanément. La fonctionnalité facilite la gestion de tâches variées, utile tant pour des projets professionnels que pour l'organisation d'événements.

Car depuis le mois de février, la firme de Mountain View permet à tous les utilisateurs de son IA d'y uploader des documents. Une fonction essentielle pour rester compétitive, alors que les chatbots ne cessent de s'améliorer avec tout un tas d'outils. Cependant, il était jusqu'alors possible de n'insérer qu'un seul fichier par prompt ; si l'on tentait d'en intégrer un second, alors le premier était effacé. Ce n'est désormais plus le cas.

10 fichiers par prompt

Ce 6 mai, Josh Woodward, vice-président de Google, a en effet annoncé que les prompts de l'application Gemini sur iOS et Android pouvaient dorénavant prendre en charge jusqu'à 10 fichiers, en sélectionnant des photos directement depuis la galerie ou de l'appareil photo intégré à l'appli. À savoir qu'il est possible de choisir des documents et de capturer des images directement depuis le prompt.

Ceux qui se servent de la version Web du chatbot seront plus restreints, car les téléchargements sont limités à 10 images par session. Cette nouveauté devrait être la bienvenue pour beaucoup, car elle va faciliter l'accomplissement de nombreuses tâches.

Par exemple, il sera maintenant plus simple d'utiliser Gemini pour le suivi de projets professionnels ou pour l'organisation d'un événement : il suffit d'envoyer plusieurs photos d'éléments qui vous intéressent pour que l'IA vous indique la marche à suivre.

Gemini continue de s'améliorer

« Si vous voyez d'autres petites choses ennuyeuses comme celle-ci, signalez-les ici ! Nous nous efforcerons de résoudre les problèmes les plus courants », indique Josh Woodward, afin d'encourager les usagers de l'IA à faire des retours sur leur expérience utilisateur.

Il y a quelques jours, Google déployait une autre fonctionnalité permettant d'éditer les images directement depuis Gemini.

À noter, également, que le géant du Web a pris la décision de proposer son intelligence artificielle au moins de 13 ans, avec de nombreux garde-fous, promet-elle.

Ce clone des anciens Zenbook Duo a toutes les raisons de vous rappeler quelque chose...





UN PC portable de 16 pouces, avec écran secondaire inclinable de 14 pouces logé juste au-dessus du clavier. Si ce concept vous rappelle quelque chose, c'est normal, c'était celui porté il y a quelques années par ASUS au travers de sa gamme Zenbook Duo.

Un concept que la marque chinoise N-One s'est approprié (de nouveau) avec son Nbook Fly.

Vous vous souvenez peut-être de l'ASUS ZenBook Pro Duo (2019), du Zenbook Duo 14 (2021) ou même du puissant ROG Zephyrus Duo 15 (2020)… tous ces PC portables avaient chez ASUS la particularité de combiner deux écrans :

un premier au format classique, l'autre au format allongé, logé juste au-dessus du clavier.

Si la gamme Zenbook Duo vogue désormais vers d'autres horizons avec un concept à double écran entièrement repensé (et beaucoup plus séduisant d'après nous), le constructeur chinois N-One, lui, a décidé de remettre le couvert.

Un (quasi) inconnu chinois lorgne à nouveau sur l'ancien concept d'ASUS

Deux ans après la commercialisation d'un premier modèle à double écran déjà baptisé Nbook Fly, la marque revient avec une nouvelle version de l'appareil, mieux pourvue, affichée à 875 dollars (hors taxes). Outre un design très proche de celui du Zenbook Pro Duo (à tel point qu'on se demande s'il n'exploite pas des pièces de surplus issues des anciennes productions d'ASUS), ce nouveau modèle a pour particularité d'embarquer un processeur Intel Xeon… basé sur une technologie antique : le Xeon W-10885M, sous architecture Comet Lake et gravure en 14 nm.

Cette puce à 8 coeurs / 16 threads propose néanmoins un niveau de performances un peu plus généreux que ce qu'offrait l'ancien Nbook Fly avec son Core i7 à 6 coeurs. Quoi qu'il en soit, l'engin regroupe donc deux écrans :

le premier de 16 pouces affichant une définition Full HD+ (1920 par 1200 pixels), le second de 14 pouces en 3840 par 1100 pixels. Les deux dalles sont en IPS et devraient être, compte tenu de leur différence de définition, relativement dépareillées côté finesse d'affichage.

Intel Xeon inside…

On y trouve pour le reste 16 Go de RAM, 1 To de SSD et l'ensemble est livré avec Windows 11. Les connectiques sont par ailleurs assez généreuses, avec trois ports USB-A 3.0, un port USB-C, une prise Ethernet, une prise casque et une sortie HDMI ; mais attention à la connectivité, qui est restreinte à un duo Wi-Fi 5 / Bluetooth 4.2 daté. On notera par ailleurs la présence d'une batterie de 58 Wh seulement (potentiellement sous-dimensionnée), et l'ajout d'une modeste webcam de 1 Mpx. Côté poids, enfin, le constructeur annonce 2,4 kg au total, ce qui reste honnête pour ce type de machine.

À vrai dire, le gros point faible de l'appareil semble surtout être lié à sa fiabilité. Comme le rapporte VideoCardz, plusieurs acheteurs se plaignent en effet déjà d'appareils reçus cassés, mais aussi d'écrans inopérants ou affichant seulement une image verte.

Que signifient vraiment les noms des marques les plus connues au monde ?



IL Y A BEAUCOUP d'étapes à suivre quand il s'agit de démarrer une entreprise, et chacune est importante pour des raisons spécifiques. Le choix d'un nom d'entreprise peut être l'une des étapes les plus difficiles de la création d'une entreprise.

Pour cela, ceux qui ont des difficultés à trouver un nom pour leurs entreprises peuvent opter pour un générateur de nom qui aide à faire un remue-méninges, à penser de façon créative et à percer le blocage mental pour trouver le meilleur nom possible.

Comment les plus grandes entreprises au monde ont choisi leurs noms ?

La plupart des consommateurs entrent en contact avec au moins une des marques les plus connues au monde chaque jour. Mais, peu savent ce que ces noms signifient réellement. Voici quelques exemples sur la façon dont certains des noms de sociétés les plus uniques sont apparus :

Pepsi a été nommé d'après le terme médical pour l'indigestion

L'inventeur de Pepsi, Caleb Davis Bradham, voulait à l'origine être médecin, mais une crise familiale l'a obligé a quitté l'école de médecine et est devenu pharmacien à la place.

En créant la célèbre boisson, Bradham croyait que cette dernière facilite la digestion, il l'a donc nommée Pepsi-Cola, d'après le terme dyspepsie, signifiant l'indigestion.

Google doit son nom à une faute de frappe

Le nom de Google a émergé d'une session de brainstorming à l'université de Stanford. Le fondateur Larry Page proposait des idées pour un site Web de données massives avec d'autres étudiants diplômés.

L'une des suggestions était « googolplex » l'un des plus grands nombres descriptibles. Le nom « Google » est apparu après que l'un des étudiants a mal orthographié le mot. Page a alors enregistré son entreprise avec ce nom.

IKEA n'est pas un mot suédois

Le fondateur Ingvar Kamprad a choisi le nom de son entreprise en combinant les initiales de son propre nom, IK, avec les premières lettres du village, où il a grandi dans le sud de la Suède : Elmtaryd et Agunnaryd.

Amazon a été nommé d'après le plus grand fleuve du monde

Il y a eu quelques changements de nom pour ce magasin en ligne. Le fondateur Jeff Bezos a d'abord nommé la société Cadabra, mais il a changé ce nom un an plus tard après que certaines personnes aient entendu le mot « cadavre ». Bezos a acheté l'URL Relentless.com et a brièvement envisagé de nommer le magasin Relentless, mais des amis lui ont dit que cela semblait un peu sinistre.

Bezos a ensuite choisi le mot Amazon parce qu'il était exotique et différent selon lui, et qu'il était aussi le plus grand fleuve du monde. Il voulait que sa boutique en ligne soit la plus grande du monde.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

L'au revoir émouvant d'un pilote de Spirit Airlines apprenant en plein vol que sa compagnie ferme



La compagnie low cost est la première à baisser le rideau à cause de la hausse du prix du carburant depuis le déclenchement de la guerre au Moyen-Orient.

« C'est notre dernier jour à Spirit Airlines. » Un pilote de ligne, dont le discours en plein vol a été enregistré par des passagers, n'a pas pu retenir son émotion en annonçant l'arrêt des activités de sa compagnie aérienne, juste après avoir atterri à Dallas. « Il s'en est passé des choses mais alors que je suis assis là, je ne me rappelle pas des mauvais moments, uniquement des bons », déclare-t-il

Dans une autre vidéo diffusée par les médias américains

Déjà en perte de vitesse depuis la pandémie de Covid-19, Spirit Airlines est la première entreprise aérienne à être victime de la guerre en Iran. Alors qu'elle était en faillite depuis août 2025, pour la seconde fois en moins d'un an, l'augmentation du coût du carburant liée à la fermeture du détroit d'Ormuz aura finalement eu raison d'elle.

Spirit a annoncé dans la nuit de vendredi à samedi l'annulation de tous ses vols et « l'arrêt progressif » de ses activités. Elle employait, directement ou indirectement, plus de 16 000 personnes, selon différentes sources.

American Airlines, United Airlines, Southwest, Avelo et les deux compagnies qui s'étaient battues à coups de surenchères pour racheter Spirit en 2022, à savoir Frontier Airlines et JetBlue Airways, ont rapidement annoncé des tarifs préférentiels, une assistance ad hoc ainsi qu'un programme de vols renforcé sur les dessertes en commun avec leur concurrente exsangue.

La plupart des compagnies ont aussi déclenché un dispositif pour rapatrier les équipages bloqués, et pour les embaucher.

Le ministre des Transports Sean Duffy a assuré samedi matin que les détenteurs de billets Spirit seraient intégralement remboursés car « les fonds ont été mis en réserve ».



Flambée du kérosène

Lancée en 1992, Spirit Airlines, connue pour ses avions jaune vif, était l'une des premières compagnies à bas coûts des États-Unis. Adoptant un modèle ultra low cost, les prix des vols étaient certes très bas mais tout service était payant, « y compris un simple verre d'eau », explique Le Monde.

Selon des données officielles, Spirit Airlines a transporté 28 millions de passagers entre février 2025 et janvier 2026. Neuvième compagnie aérienne américaine en nombre de passagers, elle avait annoncé le 24 février un accord avec ses créanciers et anticipait émerger de la procédure de faillite d'ici l'été. Mais les prix du kérosène ont plus que doublé depuis le début du conflit au Moyen-Orient le 28 février, obscurcissant rapidement son horizon.

Le président américain Donald Trump avait évoqué fin avril un possible rachat par l'État fédéral. « Le président était comme un chien sur un os, à essayer de trouver une façon de sauver Spirit », a indiqué Sean Duffy samedi. « Mais, au bout du compte, c'est un problème de créanciers. Ils ont le dernier mot », a-t-il relevé.

Le projet initial de l'exécutif prévoyait un renflouement de 500 millions de dollars en échange de « warrants », des titres convertibles en actions pouvant être vendues ultérieurement.

L'État aurait ainsi détenu jusqu'à 90 % du capital, perspective ayant hérissé certains détenteurs d'obligations qui ont rejeté le sauvetage, selon des médias américains.

« Pour maintenir l'activité, il aurait fallu des centaines de millions de dollars supplémentaires de liquidités que Spirit n'a tout simplement pas, et n'a pas pu obtenir », a déploré David Davis, son PDG, dans un communiqué.

Ils gagnent au Loto quelques jours après leur rencontre: conte de fées en France

"Tu as bien fait de me rencontrer!" C'est avec ces mots que l'heureuse élue a annoncé les gains remportés à son compagnon, rencontré quelques jours plus tôt, relate La Française des Jeux: 8 millions d'euros gagnés le 7 mars dernier pour démarrer ensemble dans la vie. Une histoire digne d'un conte de fées, commente le quotidien Nice-Matin. Le couple, "fraîchement formé", avait rempli la grille à deux avec ses numéros "fétiches": 9-10-11-21-22 et à nouveau le 9 en "numéro chance".

Le soir venu, ils assistent en direct au tirage à la télévision et "l'invraisemblable devient réalité": les numéros s'enchaînent, comme par magie.

"C'est nous", lance-t-il à sa compagne, avant de vérifier le reçu minutieusement.

Ensemble, ils passent en revue les numéros un et un: plus de doute possible, c'est le jackpot.

"Ce sont mes chiffres", assure-t-elle, comblée et amusée... mais "tu as bien fait de me rencontrer", aurait-elle lancé à son nouvel amour, confie La Française des Jeux, qui précise qu'il s'agit du deuxième plus gros gain jamais remporté dans le département du Maine-et-Loire (Angers).

Ni l'identité des gagnants ni leur âge n'ont été révélés.



"Tout ce qui se passe dans le Pacifique semble finir par nous affecter": El Niño et La Niña synchronisent le climat à l'échelle planétaire



Alors que les phénomènes hydroclimatiques, tels que les sécheresses et les indondation, se multiplient, des chercheurs américains se sont penchés sur les conséquences des phénomènes El Niño et La Niña sur la santé planétaire.

Sécheresse, inondations… Ces dernières années, les phénomènes hydroclimatiques extrêmes se sont multipliés sur la planète. "Le nombre de catastrophes a quintuplé au cours des 50 dernières années en raison des phénomènes météorologiques extrêmes", présentent des chercheurs de l'Université du Texas à Austin, aux États-Unis, dans une étude publiée dans la revue AGU Advances.

Les chercheurs se sont intéressés au phénomène ENSO (El Niño oscillation australe) un cycle climatique dans l'Océan Pacifique équatorial. Selon l'Organisation météorologique mondiale, El Niño et La Niña sont les composantes océaniques de ce phénomène. El Niño est utilisé pour décrire une température anormalement élevée des eaux, tandis que la Niña se traduit par un refroidissement à grande échelle des eaux de surface dans la même région, qui est associée à une inversion des conditions atmosphériques.

Dans ces travaux, les chercheurs expliquent que le cycle climatique ENSO agit comme un chef d'orchestre des extrêmes hydriques mondiaux.

El Niño et La Niña : des phénomènes climatiques difficiles à analyser

Le phénomène ENSO apparaissait jusque-là relativement rare et difficile à analyser en raison du faible nombre d'événements extrêmes observés. Les chercheurs constatent que la plupart des études antérieures se contentaient de mesurer leur gravité ou de les recenser sans pouvoir établir de tendances temporelles. "Par définition, ces évènements extrêmes sont rares, ce qui nous donne très peu de données pour étudier leurs évolutions au fil du temps", constate dans un communiqué Ashraf Rateb, professeur adjoint de recherche et auteur principal de l'étude.

Pour étudier les rapports entre les changements du phénomène ENSO et de son lien avec les changements sur Terre, les chercheurs se sont penchés sur le stockage total d'eau, un indicateur climatique qui comptabilise l'ensemble de l'eau présente dans une zone donnée. Cela inclut les eaux de surface (cours d'eau et lacs), le manteau neigeux, l'humidité du sol et les eaux souterraines.

Les chercheurs ont cartographié les "extrêmes hydriques globaux", à partir de données issues de satellites. Ils ont défini les extrêmes humides comme "toute situation où le stockage total d'eau dépasse le 90e percentile pour une région donnée", et les extrêmes secs comme toute situation en dessous du 10e percentile.

Ensuite, les scientifiques ont exploité les données des satellites GRACE et GRACE Follow-On de la NASA. Ces données ont permis aux chercheurs d'estimer des variations de la masse d'eau sur des zones d'environ 300 à 400 km de diamètre, soit des zones comparables à la taille de l'État de l'Indiana aux États-Unis.

Pourquoi il est essentiel de comprendre les phénomènes extrêmes et comment s'y préparer

Les résultats montrent que le phénomène ENSO est étroitement lié aux phénomènes extrêmes de stockage d'eau observés ces vingt dernières années. Lors des épisodes El Niño ou La Niña, des régions très éloignées peuvent ainsi connaître simultanément des conditions extrêmement sèches ou extrêmement humides.

Les chercheurs citent notamment plusieurs exemples. Au milieu des années 2000, l'Afrique australe a connu une sécheresse extrême associée à El Niño. En 2015-2016, le même phénomène a coïncidé avec une sécheresse sévère en Amazonie. À l'inverse, l'épisode La Niña de 2010-2011 a été marqué par des conditions exceptionnellement humides en Australie, dans le sud-est du Brésil et en Afrique du Sud.

L'étude met également en évidence un changement global aux alentours de 2011. Avant cette période, les évènements climatiques "humides", comme les inondations, étaient plus courants. Après 2012, les évènements climatiques extrêmes "secs" comme les sécheresses, sont devenus dominants à l'échelle mondiale.

Dans le communiqué, JT Reager, scientifique au sein du projet GRACE-FO de la NASA et responsable du programme disciplinaire du cycle de l'eau et de l'énergie au JPL illustre l'ampleur de ces phénomènes sur la planète : "il ne s'agit pas seulement de l'océan Pacifique qui suit son cours. Tout ce qui s'y passe semble finir par nous affecter tous ici, sur terre".

Ce dernier conclut "le lien entre les phénomènes hydrologiques extrêmes et les modèles climatiques souligne également l'importance de comprendre les phénomènes extrêmes dans le cadre du cycle climatique et de s'y préparer".

Climat: malgré un recul mondial des dégâts liés aux catastrophes naturelles, la situation reste alarmante

LES PERTES mondiales liées aux catastrophes naturelles ont fortement reculé en 2025, à 224 milliards de dollars mais le tableau d'ensemble des événements climatiques extrêmes demeure "alarmant", a indiqué mardi la compagnie de réassurance Munich Re.

algré une baisse de 40% de pertes matérielles liées aux catastrophes naturelles par rapport à 2024, grâce à l'absence d'ouragan touchant les côtes des États-Unis (une première depuis dix ans), la compagnie de réassurance Munich Re reste en alerte.

Un recul comparable - près d'un tiers - a été observé par son concurrent Swiss Re, qui a évalué en décembre les pertes économiques mondiales liées aux catastrophes naturelles à 220 milliards de dollars. Sur les 224 milliards, Munich Re compte 108 milliards de pertes qui étaient assurées, un total là aussi en net recul.

Malgré cela, "le tableau d'ensemble reste "alarmant", note l'assureur dans son rapport annuel sur les catastrophes naturelles.

"Fièvre" planétaire

Au-delà des catastrophes majeures tels que les séismes ou les ouragans, ce sont désormais les inondations locales, les tempêtes et les feux de forêt qui pèsent le plus lourdement. Ces derniers ont représenté 166 milliards de dollars de pertes totales l'an dernier, dont 98 milliards assurés, dépassant les moyennes hors inflation des dernières décennies.

L'exemple le plus frappant reste les incendies dévastateurs de Los Angeles en janvier, qui ont causé 53 milliards de dollars de dégâts, dont 40 milliards assurés, "de loin la catastrophe naturelle la plus coûteuse de l'année", selon le réassureur.

"La planète a de la fièvre et, par conséquent, nous observons une accumulation d'événements météorologiques sévères et intenses", explique à l'AFP Tobias Grimm, climatologue en chef chez Munich Re.

Climato-scepticisme

Cette mise en garde intervient tandis que le discours climatosceptique s'est renforcé, notamment aux États-Unis depuis l'élection de Donald Trump, et que l'Union européenne a revu à la baisse ou retardé certaines mesures destinées à verdir l'économie, au nom de la compétitivité et de la sauvegarde des emplois.

Pour Munich Re, les faits restent pourtant clairs. Tant que "le point de bascule pour les émissions de gaz à effet de serre n'a pas encore été atteint, la Terre continue de se réchauffer", souligne Tobias Grimm



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Pyoderma gangrenosum : causes, Crohn, c'est quoi ?

Le pyoderma gangrenosum est une maladie cutanée inflammatoire qui se caractérise par des lésions sur la peau. Elle touche le plus souvent les personnes de 25 à 55 ans.



C'est quoi le pyoderma gangrenosum ?

Le pyoderma gangrenosum est une pathologie cutanée inflammatoire d'origine immunitaire. Relativement rare, cette maladie est due à une anomalie du fonctionnement des polynucléaires neutrophiles, des cellules de défense de notre organisme qui répondent à des stimulis divers. "En l'occurrence, elles sont hyper stimulées, ce qui va les amener à produire au niveau de la peau une lésion qui commence par une petite papule rouge, douloureuse, qui s'apparente à un bouton et qui va progressivement s'ulcérer. Elle est torpide, parfois associée à une légère fièvre", nous informe le Dr Marc Perrussel, dermatologue. Classiquement, les lésions se localisent préférentiellement au niveau des membres inférieurs (hanche, cuisse, jambe, pied). Le pyoderma gangrenosum touche généralement les personnes âgées de 25 à 55 ans.

Quelles sont les causes du pyoderma gangrenosum ?

"La cause du pyoderma gangrenosum est méconnue, mais elle va s'exprimer dans certaines situations de comorbidités qui sont concomitantes à la présence de certains cancers, en particulier de certaines atteintes hématopoiétiques comme les leucémies et certaines maladies inflammatoires comme les maladies inflammatoires rhumatismales (polyarthrite rhumatoïde) et certaines maladies inflammatoires digestives telles que la maladie de Crohn ou la rectocolite hémorragique", détaille le dermatologue. Le pyoderma gangrenosum peut également survenir dans le cadre de certaines maladies de peau comme la maladie de Verneuil. La maladie peut aussi se développer après une blessure ou une opération. En revanche, il ne s'agit pas d'une maladie infectieuse, il n'y a pas de prolifération bactérienne particulière. "Si on effectue un prélèvement, celui-ci est polymorphe, plusieurs bactéries sont retrouvées", ajoute-t-il.

Pyoderma gangrenosum et maladie de Crohn : quel lien ?

Le pyoderma gangrenosum peut être une manifestation extra-digestive de la maladie de Crohn, une maladie inflammatoire chronique de l'intestin qui survient par poussées, entrecoupées de phases de rémission. Cette affection est liée à une dérégulation du système immunitaire qui entraîne des lésions des tissus du tube digestif.

Quels sont les traitements ?

Le traitement repose, en premier lieu, sur l'application de pansements au niveau des lésions afin de favoriser la guérison. Des dermocorticoïdes peuvent être appliqués sur les lésions récentes et peu profondes. En cas d'atteinte sévère, de la prednisone par voie orale peut être prescrite. "Des anti-TNF alpha tels que l'infliximab, l'adalimumab et l'étanercept sont administrés pour bloquer l'emballement du système immunitaire", indique le Dr Marc Perrussel. Ces médicaments immunorégulateurs sont notamment utiles chez les patients souffrant d'une maladie inflammatoire chronique de l'intestin. "En revanche, les interventions traumatisantes locales, notamment les exérèses chirurgicales, doivent être évitées car cela aggraverait les lésions", prévient notre expert.

Quel est le temps de guérison ?

L'évolution de la maladie est torpide et malgré les traitements locaux antibiotiques, elle n'a pas tendance à se résoudre rapidement. Dans certains cas, la cicatrisation ne se fait pas, même au bout de quelques mois de traitement.

Pourquoi je tremble des mains ? Est-ce grave ?



DES CAUSES plus ou moins graves peuvent être à l'origine d'un tremblement de mains. Le tremblement des mains se caractérise par un mouvement involontaire, plus ou moins intense, et continu, provoqué par une contraction musculaire. Il est en général bilatéral (des deux côtés), même peut être plus fort au niveau d'une main. "Il peut survenir au repos ou seulement lors d'un geste de la réalisation d'un geste précis", nous explique le Dr Monique Quillard, médecin généraliste.

Une cause physiologique ?

Un tremblement des mains peut être le signe d'un problème physiologique :
Une vive émotion comme la peur, un stress, une angoisse…
La fatigue
Une sensation de froid
Un sevrage d'alcool, de tabac, de drogues… Une consommation excessive d'excitants (café, thé, boissons énergisantes…)

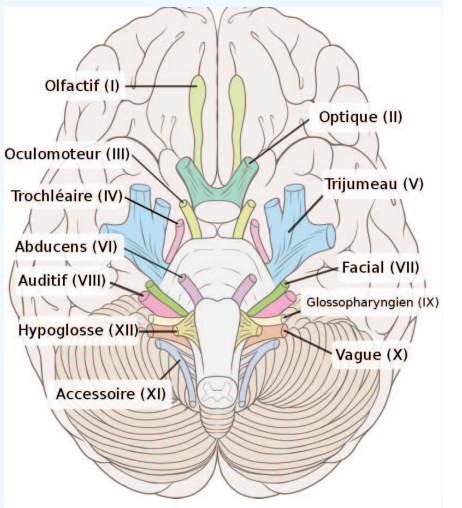
Une maladie ?

La maladie de Parkinson : le tremblement des mains au repos est, dans la plupart des cas, d'un seul côté. "Il est alors associé à d'autres symptômes, comme la rigidité des membres", ajoute le Dr. Quillard. La maladie de Wilson : il s'agit d'une maladie génétique due à une accumulation excessive de cuivre dans l'organisme, en raison du dysfonctionnement d'une protéine chargée d'éliminer ce minéral de l'organisme.
Des maladies neuro-dégénératives comme la sclérose en plaques, certains AVC. Le tremblement essentiel :
il s'agit d'une maladie neurologique et génétique qui se caractérise par des tremblements des mains au moment où la personne veut réaliser un geste précis, comme manger, écrire… On parle également de "pathologie du mouvement".
Une hyperthyroïdie : les tremblements des mains s'accompagnent alors d'autres symptômes comme de l'irritabilité, une perte de poids, de l'insomnie…
Un cancer des glandes surrénales avec hyperproduction de cortisol.

Comment prévenir ces mouvements involontaires ?

Il est recommandé de prendre rendez-vous avec votre médecin traitant dès que le tremblement persiste. "Le praticien commencera par questionner son patient sur la survenue de ces mouvements et vérifiera la présence d'autres symptômes comme une faiblesse musculaire, des troubles de l'élocution, des palpitations, explique le médecin. En fonction des éléments rapportés, il pourra demander des examens complémentaires (notamment une prise de sang pour détecter une hyperthyroïdie), ajuster les dosages en cas de prise médicamenteuse ou vous orienter vers un neurologue, au besoin."
En dehors des causes médicales pour lesquelles un traitement sera nécessaire, il est possible de prévenir ces mouvements involontaires en prenant soin de son hygiène de vie :
Avoir un repos de qualité en veillant à se coucher régulièrement à la même heure
Pratiquer une activité physique régulière
Pratiquer des exercices de relaxation (cohérence cardiaque, méditation, yoga…) en cas de stress
Limiter sa consommation de boissons excitantes et d'alcool
Manger varié et équilibré
En fonction de son diagnostic, le médecin dispose de différents médicaments possibles, comme des bêtabloquants, des benzodiazépines, un barbiturique (la primidone), des antiépileptiques ou des anxiolytiques. En cas d'échec, des injections de toxine botulique pour paralyser les muscles pourront être effectuées. Si ce mouvement est provoqué par le stress, la nervosité ou la fatigue, votre médecin pourra faire un point sur votre hygiène de vie (activité physique, alimentation, rituel du sommeil…) et vous recommander des solutions douces pour retrouver calme et sommeil. Enfin, s'il est la conséquence d'un effet secondaire d'un médicament, il faudra l'arrêter et lui trouver un remplaçant.

Nerf facial : définition, schéma, 7e nerf crânien



Définition : c'est quoi le nerf facial ?

Le nerf facial constitue le nerf de l'expression du visage. Nerf de l'arc brachial, le nerf facial est constitué par le nerf facial à proprement parler, dont la fonction est exclusivement motrice, et par le nerf intermédiaire qui représente la partie sensitive et sensorielle du nerf facial. C'est le septième nerf crânien. Il possède plusieurs fonctionnalités parmi lesquelles figurent le contrôle moteur des muscles peauciers et du muscle stapédien, le transport de l'information du goût en provenance de la langue ou encore la liaison des fibres parasympathiques à différentes glandes.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES
DAIRA DE RAS EL MA
COMMUNE DE REDJEM DEMMOUCHE
N° : 14 / 2026
LE : 28/04/2026
MISE EN DEMEURE N°01

DESIGNATION CONTRACTANT :
- COMMUNE DE REDJEM DEMMOUCHE

DESIGNATION LE COCONTRACTANT :
- ENTREPRISE : LAICER ABDELKADER KADA
- ADRESSE : N°69 RUE TOUMI LAKHDAR TANIRA SIDI BEL ABBES

DESIGNATION DU MARCHE :
- OBJET DU MARCHE : REALISATION D'UN SIEGE D'APC
- VISA DE LA COMMISSION COMMUNALE DES MARCHES : N°05 du 17 avril 2025
- VISA DU CONTROLEUR BUDGETAIRE : N°738 du 21 avril 2025
- NUMERO ET DATE DU MARCHE : N° 02/2025 du 07 mai 2025

- Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, notamment ses articles 149,150,151 et 152.
- Conformément la loi n°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, notamment ses articles 90,91,92 et 93.
- Conformément à l'article 28 du Décret exécutif n° 21-219 du 20 mai 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux (article 06 du marché).
- Vu le marché N°**02/2025 du 07 mai 2025** conformément à l'article 44 du décret présidentiel n°15-247.
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux **N°04/2025 du 07 mai 2025.**
- Vu la correspondance de chef **DAIRA DE RAS EL MA, N°760 du 10 mars 2026.**
- Vu le rapport du bureau d'études en date du **22 mars2026** faisant ressortir un retard notable dans l'exécution des travaux.
- Vu la lenteur constaté dans le rythme d'exécution des travaux et l'insuffisance de la main-d'œuvre mobilisée.
- Vu le retard considérable enregistré dans l'avancement du projet.
- Vu le non-respect des délais contractuels par rapport au planning d'exécution.

Par la présente, il vous est adressé la présente mise en demeure pour :

- Relever le rythme d'exécution des travaux.
- Renforcer le chantier en moyens humains suffisants et adéquats.
- Améliorer et respecter le planning des travaux.

Un délai de huit (08) jours à compter de la publication du présente avis dans les quotidiens nationaux et dans le BOMOP et la presse électronique pour se conformer et respecte toutes les instructions.

Faute de quoi, le service contractant procédera, unilatéralement à la résiliation du contrat et ce Conformément aux dispositions de l'article 149 décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant **du 07/05/2026 / ANEP 2631007980**

REPUBLIQUE ALGERIENE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES

DIRECTION DE L'INDUSTRIE

NIF : 000322019013066

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 46 de la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ,le Directeur de l'industrie de la wilaya de Sidi Bel ABBES informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la 02éme avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimal N° 04/2026 paru dons les quotidiens nationaux (le jeune indépendant et دقيقة 90) en date du 13 et 14 /04/2026 relative à **La réalisation d'une zone industrielle à Ras El Ma ,willaya de sidi bel abbés (tranche 02) lot n°10 : Revêtement des voies en béton bitumineux .**
À l'issue de la réunion de l'évaluation des offres techniques et financières en date **du 04/05/2026,** il a été décidé d'attribuer le lot n°10 provisoirement comme suite :

Désignation du Lot	Le soumissionnaire et le (N I F)	Montant de l'offre en DA et en TTC	Note Technique obtenue 55/100	Délais	Observation
Lot n° 10 : Revêtement des voies en béton bitumineux	EGTPH MOUILAH YOUCEF NIF : 160223200334433022OO	315 551 336 ,10	80,50 pts	08 mois	Qualifie Techniquement et moins disant Financièrement

Conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, ainsi qu'aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant l'attribution provisoire du marché, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de wilaya , dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux , Les autres soumissionnaires sont invités à se rapprocher du service contractant, au plus tard dans les trois (03) jours suivant la première publication du présent avis, afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financière.

Le Jeune Indépendant **du 07/05/2026 / ANEP 2631007995**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة السكن والعمران والمدينة و التهيئة العمرانية
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du Territoire
ديوان الترقية والتسيير العقاري لولاية تيزي وزو
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Tizi Ouzou

Avenue Abane Ramdane
BP n°84 Tizi-Ouzou
Téléfax : (026/12.81.34/45 /32

MISE EN DEMEURE N°01

ENTREPRISE DE REALISATION	ADRESSE DE L'ENTREPRISE	N° DU MARCHE APPROUVE LE	PROJET	SITE
ETB GTPH/TCE SAADI LAHCENE	Cité Mezara Lot N°44 Ouled Moussa , Wilaya De Boumerdes	23/2026 du 23/02/2026	RAR 200 Logements LPL 2010 (lot n°02 :RAR 88/200 logements)	IFERHOUNENE

Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°41/2026 du 23/02/2026 notifié à l'entreprise le 24/02/2026.

Vu le non-respect des recommandations du maitre d'ouvrage et du BET chargé du suivi porté sur les différents procès-verbaux ;

Vu le retard considérable et la lenteur enregistrés dans l'avancement des travaux ;

Vu le non-respect du planning des travaux de réalisation;

Une mise en demeure N°01 est adressée à l'entreprise pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels et approvisionner régulièrement ce dernier en matériaux de construction, dans un délai ne dépassant pas dix jour (10) à compter de la date de parution de cette mise en demeure dans le bulletin officiel (BOMOP) ou dans la presse nationale.

Dans la négative, l'Office prendra les mesures réglementaires en vigueur.

Le Jeune Indépendant **du 07/05/2026 / ANEP 2616016429**



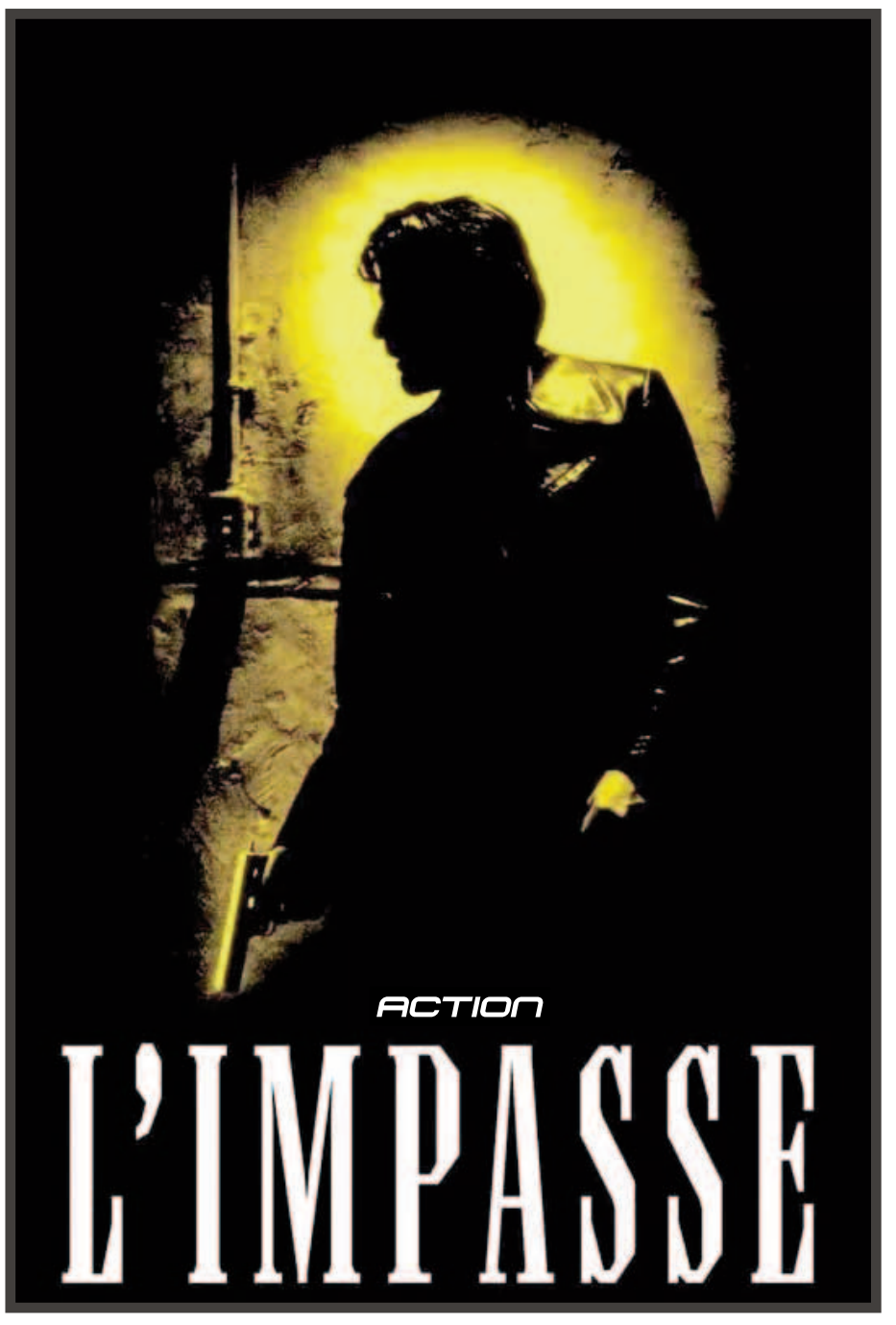










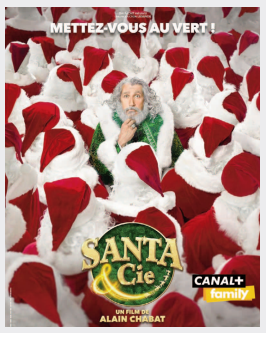


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Comédie - France 1975 — TF1
On a retrouvé la 7ème compagnie !

21h00 Magazine d'information France - 2026 — France 2
Envoyé spécial

21h00 Téléréalité — M6
Top chef Saison 17

21h00 Football : Ligue Conférence — CANAL+
Strasbourg / Rayo Vallecano

21h25 Divertissement — W9
France - 2026
Y'a que la vérité qui compte

20h55 Film de science-fiction — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 1999
Matrix

21h05 Film fantastique — 6ter
Etats-Unis - Jordanie - 2001
Le retour de la momie

21h00 Comédie Etats-Unis - 2011 — CINE+ PREMIER
Very Bad Trip 2

21h00 Rugby : Pro D2 Saison 2025 — CANAL+ SPORT
Rugby

21h00 Thriller Danemark - Suède 2024 — CINE+ CINEMA
L'Ultime braquage

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2017
Santa & Cie

21h15 Divertissement — TMC
France - 2026
Une famille en or

21h00 la chaine ACTION



Film de guerre (Belgique - 2019)

U-235

Dans la Belgique occupée par les nazis, Stan (Koen De Bouw), un résistant au passé tragique, est déterminé à venger la mort de sa femme, assassinée par les forces ennemies. Sa quête de justice le conduit à accepter une mission périlleuse : transporter le U-235, un sous-marin allemand rempli d'uranium, vers les États-Unis. Cette cargaison est cruciale pour la fabrication d'une bombe atomique, et Stan, accompagné de ses camarades audacieux, se lance dans une aventure qui semble suicidaire.

22h31

Thriller (Etats-Unis 1993)

L'impasse

En 1975, à New York, Carlito Brigante (Al Pacino), un ancien caïd de la drogue, est enfin libéré de prison après cinq ans de détention. Grâce à son avocat et ami, David Kleinfeld (Sean Penn), qui a mis en lumière plusieurs vices de forme dans son procès, Carlito aspire à tourner la page de son passé criminel. Désireux de mener une vie paisible, il projette de s'installer aux Bahamas pour se lancer dans la location de voitures, s'associant avec un ancien codétenu.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:39	12:26	16:14	19:23	20:59
CONSTANTINE	03:46	12:30	16:17	19:26	21:02
ALGER	04:02	12:44	16:31	19:40	21:15
OUARGLA	04:08	12:35	16:15	19:23	20:52
CHLEF	04:08	12:51	16:38	19:47	21:22
MOSTAGANEM	04:14	12:56	16:42	19:51	21:26
ORAN	04:18	12:59	16:45	19:54	21:28

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8486 – JEUDI 7 MAI 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	14°
Oran	21°	14°
Constantine	22°	12°
Ouargla	31°	24°

TEBBOUNE EN VISITE EN TURQUIE

Booster le partenariat stratégique

Le président algérien Abdelmadjid Tebboune a entamé hier une visite officielle de trois jours en Turquie, à l'invitation du président Recep Tayyip Erdogan. Cette visite vise à consolider les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays.

A cette occasion, le chef de l'Etat coprésidera, aux côtés de son homologue turc Recep Tayyip Erdogan, les travaux de la première session du Conseil de coopération stratégique de haut niveau algéro-turc, qui se tient aujourd'hui à Ankara. Cette session, à laquelle participeront plusieurs ministres des deux pays, permettra de passer en revue de manière globale les relations bilatérales avec la Turquie, et d'examiner les moyens de renforcer davantage la coopération. Il est également prévu que les discussions bilatérales porteront sur les développements régionaux et internationaux actuels.

Il est attendu, à l'issue de cette visite, la signature de plusieurs accords importants visant à consolider le cadre juridique des relations bilatérales.

Il convient de relever que la tenue de cette session du Conseil de coopération de haut niveau est la première dans l'histoire des relations entre les deux pays, traduisant avant tout la volonté de structurer davantage cette coopération et de consacrer ainsi un partenariat appelé à se développer, d'autant que l'Algérie et la Turquie partagent une convergence de vues sur de nombreux dossiers internationaux, notamment sur la question palestinienne, la crise libyenne, les tensions au Moyen-Orient et la situation dans la région du Sahel en Afrique.



Entre Alger et Ankara, au-delà des liens historiques et culturels, dont l'Algérie partage un héritage commun remontant à l'ère ottomane, les échanges ont connu un boom considérable ces dernières années dans les domaines politique, économique, commercial et même militaire.

Selon des données officielles, la Turquie est devenue l'un des principaux partenaires économiques de l'Algérie, avec un volume d'échange qui ne cesse de progresser chaque année, ainsi qu'une présence visible et remarquée sur le marché national de plusieurs entreprises turques dans l'industrie, la sidérurgie, les textiles, les travaux publics et le bâtiment, dont le nombre a dépassé les 1 500 entreprises, créant ainsi plusieurs dizaines de milliers d'emploi directs.

Actuellement, les investissements turcs en Algérie ont dépassé les 5 milliards de dollars. Un chiffre que les deux pays entendent porter à plus de 10 milliards de dollars à moyen terme. Le champ des investissements devrait s'ouvrir sur d'autres secteurs économiques, comme les énergies renouvelables, les mines, l'agriculture saharienne et l'industrie pharmaceutique, d'autant que l'Algérie a lancé récemment de mégaprojets dans ces secteurs. De même que des efforts se poursuivent pour renforcer la coopération dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, de la santé et de la culture.

En quelques années, l'Algérie est devenue le deuxième partenaire commercial de la Turquie en Afrique, tandis que la Turquie est le premier investisseur étranger en Algérie avec plus de 377 projets d'investissement.

La Turquie exporte vers l'Algérie principalement du fer, de l'acier, du textile ainsi que des produits manufacturiers. À l'inverse, l'Algérie exporte surtout des combustibles minéraux, du sucre et des produits chimiques. En 2017, le solde extérieur entre l'Algérie et la Turquie était presque à l'équilibre.

Selon les experts, la densité des relations entre les deux pays devrait encourager à l'instauration d'une zone de libre-échange algéro-turque. En janvier 2020 s'est tenu le forum d'affaires Algérie-Turquie à Alger, qui a notamment été l'occasion pour le président Erdogan de prôner la signature d'un traité de libre-échange.

Sur le plan politique, l'axe stratégique Alger-Ankara s'est considérablement consolidé grâce à une convergence de vue sur des questions sensibles sur la scène régionale et internationale, notamment en Libye, au Proche-Orient et au Sahel.

Hachemi B.

SELECTUSA INVESTMENT SUMMIT

Le fort potentiel de l'Algérie mis en avant

LES OPPORTUNITÉS d'investissement qu'offre l'Algérie dans divers secteurs ont été présentées par la délégation des chefs d'entreprises algériens participant au Sommet de l'investissement SelectUSA, à l'occasion d'une rencontre tenue avec le secrétaire d'Etat adjoint américain, Christopher Landau, qui s'est félicité de la participation algérienne avec une délégation d'une telle importance.

Lors de cette rencontre, les représentants de la partie algérienne ont mis l'accent sur les filières industrielles à fort potentiel économique et à haute valeur technologique susceptibles d'intéresser les investisseurs américains, a indiqué le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), signalant la poursuite des activités de la délégation des chefs d'entreprises algériens, sous la présidence du président de l'organisation patronale, Kamel Moula.

Il s'agit principalement de l'énergie, de l'agriculture, de la production de matières premières pour l'industrie pharmaceutique, des technologies modernes, ainsi que du secteur minier à la lumière de la nouvelle loi sur les mines.

La partie algérienne a également exprimé son souhait de voir «les entreprises américaines diversifier leurs investissements et participer aux grands projets structurants en cours de réalisation en Algérie».

Le secrétaire d'Etat adjoint américain, qui a exprimé sa satisfaction quant aux résultats de sa récente visite en Algérie, au cours de laquelle il a été reçu par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, tout en affichant sa volonté de développer la coopération algéro-américaine, s'est félicité de la participation de l'Algérie avec une délégation importante.

Selon le CREA, les discussions avec le haut responsable américain se sont poursuivies en présence de Sabri Boukadoum, ambassadeur d'Algérie à Washington, du président du CREA, de membres du bureau exécutif du Conseil, ainsi que du chargé d'affaires à l'ambassade des Etats-Unis en Algérie, Mark Shapiro. Les membres de la délégation algérienne ont, en outre, rencontré le gouverneur de l'Etat de l'Oklahoma, John Kevin Stitt. Les discussions ont porté sur «les atouts économiques de cet Etat, le climat d'investissement en Algérie, ainsi que sur les opportunités de partenariat entre les entreprises algériennes et leurs homologues de l'Oklahoma», selon la même source qui a fait part de la participation de plusieurs hauts responsables de cet Etat.

L'Algérie a été représentée à cet événement économique international, qui s'est tenu dans la ville du Maryland du 3 au 6 mai, par une importante délégation, composée d'une trentaine de chefs d'entreprises, conduite par le Conseil du renouveau économique algérien, avec la participation de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), l'objectif étant de renforcer les partenariats économiques entre l'Algérie et les Etats-Unis. Les travaux du sommet ont été marqués par une présence de hauts responsables américains, dont le secrétaire au Commerce, avec la participation de près de 5 000 acteurs économiques représentant près de 100 pays.

Lilia A. A.

FORMATION INDUSTRIELLE

Pour une meilleure adéquation compétences-emploi

DANS une démarche visant à mieux structurer les compétences professionnelles et à aligner les offres de formation sur les besoins réels du marché du travail, une réunion de coordination s'est tenue entre le ministère de l'Industrie et celui de la Formation et de l'Enseignement professionnels consacrée au suivi du Référentiel national des formations et des compétences (RNFC), lancé officiellement le 16 mars dernier. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué conjoint des deux ministères.

Ce projet structurant vise à doter l'Algérie d'un outil stratégique permettant d'organiser et de décrire avec précision les compétences professionnelles, tout en anticipant les mutations des métiers liées aux évolutions technologiques, à la transformation numérique et aux transitions économiques en cours. La rencontre a été coprésidée par le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, et la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, en présence de cadres des deux secteurs.

Lors de cette réunion, les participants ont passé en revue les premières étapes du projet. Celles-ci incluent notamment l'organisation d'un atelier de formation dédié à la présentation du dispositif et de ses modalités de déploiement, outre une session de coordination visant à définir les bases d'un programme statistique sectoriel pour la cartographie des métiers et des compétences, selon la même source.

Par ailleurs, une visioconférence a réuni les directeurs des ressources humaines des groupes industriels impliqués dans la phase pilote (GICA, AGM, SNS), les responsables du projet ainsi qu'un expert accompagnateur. Cette rencontre a permis d'élaborer un programme opérationnel détaillé pour conduire les enquêtes de terrain et hiérarchiser les métiers industriels selon leur importance future, est-il précisé

Des visites de terrain ont également été effectuées auprès de ces groupes afin d'appliquer concrètement la méthodologie d'identification et d'évaluation des compétences. En parallèle, la phase de recensement des métiers et des compétences a été lancée, avec la désignation de points focaux au sein des groupes et de leurs filiales, chargés de centraliser les données et de les intégrer dans la plate-forme nationale dédiée, a-t-ajouté.

A travers cette coopération renforcée, les deux ministères entendent mettre en place un système de formation plus flexible et réactif, fondé sur une lecture fine des besoins du tissu industriel.

Rim Boukhari